



# Procès-Verbal

Assemblée Générale

11 décembre 2021

## ORDRE DU JOUR

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Allocution de bienvenue .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12/12/2020 .....</b>	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>Rapport moral du Président (Boris DARLET).....</b>	<b>4</b>
<b>4.</b>	<b>Prise de parole de Brigitte HENRIQUES .....</b>	<b>21</b>
<b>5.</b>	<b>Rapport du Secrétaire Général (Stéphane CASTERAN).....</b>	<b>23</b>
<b>5.1.</b>	Rapport d'activités.....	23
<b>5.2.</b>	Point sur la mise en œuvre de la feuille de route .....	30
<b>5.3.</b>	Intervention des responsables de commissions sportives.....	32
<b>5.4.</b>	Intervention des responsables de chantiers thématiques .....	40
<b>6.</b>	<b>Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale .....</b>	<b>56</b>
<b>7.</b>	<b>Situation financière arrêtée au 31/08/2021 .....</b>	<b>57</b>
<b>7.1.</b>	Rapport sur la situation financière de la fédération par la Trésorière Générale.....	57
<b>7.2.</b>	Rapport du commissaire aux comptes .....	58
	Le rapport de la trésorière a expliqué l'analyse des comptes, le commissaire aux comptes est donc en mesure de certifier les comptes au 31 août 2021 comme régulier et conforme à la nouvelle réglementation qui s'applique cette année. ....	58
	Au titre des conventions réglementées, deux conventions ont été soumises, qu'il faudra approuver. Les conventions réglementées interviennent entre l'association et l'un de ses administrateurs ou une partie liée. Ces 2 conventions sont de même nature et elles correspondent à l'indemnité au véhicule de fonction du président. ....	58
<b>7.3.</b>	Approbation des comptes de l'exercice clos et « quitus » au trésorier .....	58
		58
<b>7.4.</b>	Approbation de l'affectation du résultat.....	67
<b>8.</b>	<b>Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2022-2023 .....</b>	<b>67</b>
<b>9.</b>	<b>Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif 2022-2023.....</b>	<b>68</b>
<b>10.</b>	<b>Assemblée Générale Extraordinaire – Approbation des modifications des Statuts, du Règlement Intérieur et du Règlement Financier de la FFRS.....</b>	<b>70</b>
<b>11.</b>	<b>Rapport d'activités de la Commission Médicale .....</b>	<b>74</b>
<b>12.</b>	<b>Questions diverses et échanges libres .....</b>	<b>77</b>

Cette Assemblée Générale se déroule en présentiel tout en tenant compte du contexte sanitaire. 70 grands électeurs sont présents, représentant 25 863 voix, et peuvent voter au cours de la journée.

Pour rappel, le quorum est atteint à partir de 17 949 voix pour 57 représentants. Aucune condition de quorum n'est nécessaire pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse valablement délibérer.

## 1. Allocution de bienvenue

---

Le Président Boris DARLET remercie l'ensemble des participants et invités pour leur présence à cette première assemblée générale de l'olympiade.

Avant d'ouvrir la séance, il précise que l'équipe fédérale a souhaité modifier le format de cette assemblée générale pour la rendre plus interactive. C'est ainsi qu'elle comprendra plusieurs tables rondes incluses dans le rapport d'activités du Secrétaire Général. De même, la séance est filmée et retransmise en direct sur internet.

## 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12/12/2020

---

Le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2020 a été transmis aux représentants des clubs en annexe de la convocation à la présente séance.

Aucune remarque n'étant formulée, Stéphane CASTERAN, Secrétaire Général, soumet au vote le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2020.

**L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le  
procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12  
décembre 2020.**

### 3. Rapport moral du Président (Boris DARLET)

---

Mesdames et Messieurs,

#### MISSION STATUTAIRE

« développer et de promouvoir les pratiques du Roller et Skateboard »



La mission statutaire de la Fédération est de développer et de promouvoir les pratiques du roller, du skateboard et de la trottinette.



Objectif d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions d'ici 2024



Développer des pratiques pour des pratiquants



En revanche, si nous reprenons l'objectif de développement de l'Agence Nationale du Sport, ils se fixent



l'objectif d'augmenter le nombre de pratiquants à 3 millions d'ici 2024. On le voit, l'objectif est bien de développer des pratiques, mais pour des pratiquants.



Partant de ce constat, on se rend compte qu'à la fédération, quand nous parlons de développer des pratiques, nous sommes dans une pensée centrale. Nous allons penser la pratique, et ça tout le monde le sait, nous pensons rink hockey, artistique, course etc... Nous pensons dans nos sports et nos disciplines, nous allons créer des dispositifs et nous allons les déployer vers les clubs. Le club est le dernier maillon de la chaîne.

Cette idée de dernier maillon de la chaîne, on a trouvé ça surprenant.

Si nous développons pour les pratiquants, nous devrions revenir au terrain. Et si nous revenons au terrain, alors on s'intéresse aux besoins du pratiquant. Dès lors que l'on comprend les besoins du pratiquant, il convient de créer des produits et des services associés et d'en cibler le déploiement. Nous sommes dans une approche du développement de la pratique du bas vers le haut. Et donc le club n'est plus le dernier maillon de la chaîne. Quand on pense pratiquants, le club devient le premier maillon de la chaîne.



## LE CLUB RAISON D'ETRE DE NOTRE ACTION

Fédération de clubs et  
pratiquants

C'est ce qu'on veut faire dans notre projet, que le club devienne la raison d'être de notre action, parce que nous sommes une fédération de clubs et de pratiquants. Tout l'objectif du programme de libération de notre plein potentiel, il est dans cette idée, assez simple et qui consiste à dire "développons les pratiquants", repartons du terrain et faisons des clubs et des pratiquants notre raison d'être.

### Connaître les clubs

Le projet  
Les attentes des pratiquants



### Gérer le relationnel clubs

Comprendre les problèmes  
Remonter les besoins



### NOS CLUBS, NOTRE RAISON D'ETRE

Alors, effectivement, ça implique deux choses primordiales :

- Il faut connaître les clubs. Nous allons connaître les clubs au travers leurs projets, pour comprendre leur projet, ce qu'ils ont envie de déployer et à travers les clubs, les attentes des pratiquants.
- Gérer le relationnel avec les clubs, c'est à dire comprendre leurs problématiques et remonter leurs besoins.

Nous sommes, à la fédération dans ces deux grands moments, structurants et stratégiques, connaître les clubs et mieux gérer le relationnel.



OFFRE DE PRATIQUES



Nous avons  
**tout**  
pour réussir



Concernant les offres de pratiques, nous pouvons maintenant le reconnaître, nous avons tout pour réussir !

Le roller, le skateboard et la trottinette sont des disciplines en vogue pour plusieurs raisons. En sortie de crise l'année dernière, nous avons constaté une explosion des ventes de roller. Le skateboard et la trottinette sont des disciplines tendances : le skateboard vient de devenir olympique et la trottinette est beaucoup utilisée par les plus jeunes.

En termes de pratiques, les voyants sont aux verts. Nous devons capitaliser, ensemble, sur la reprise, après 2 années particulièrement difficiles. Capitaliser sur ces activités porteuses et en faire des atouts, car toutes les fédérations sportives n'ont pas aujourd'hui la possibilité de dire que leurs disciplines sont tendances, pratiquées par les plus jeunes. Nous avons une grande chance !





### Nos offres de pratiques existantes en compétition et loisir

Innovations : Street Hockey, compétitions et challenges digitaux, balades découvertes ville ou pleine nature dans le plan de relance...

Relance des activités pour toutes nos compétitions

... World Skate veut moderniser les règles...



Nous avons également la chance d'avoir une diversité de pratiques compétitives, il faut saluer les efforts faits par toutes les commissions pour piloter la reprise. Ça a été difficile, les contraintes sanitaires font qu'il a fallu s'adapter constamment, ajuster les formats de compétitions, et proposer des protocoles sanitaires... Mais il n'empêche qu'en septembre, ça a repris. Bravo et merci à l'ensemble des responsables de commissions.

Pendant les phases de confinements, la fédération a été innovante : le rink-hockey et le roller hockey, rappelez-vous d'où l'on vient, ils ont créé un « street » hockey commun. Formidable. Certaines disciplines comme le freestyle, la course et le skateboard ont inventé des compétitions digitales, Extraordinaire ! Les pratiquants se filment, envoient leurs vidéos, il y a un principe de jugement à distance et on décerne un prix. C'est génial.

Il y a eu une reprise des activités ouvertes à tout le monde avec les balades découvertes en villes ou en pleine nature. Toutes ces actions ont été intégrées dans le plan de relance. Cela nous a permis d'être innovants et d'entamer la reprise de la meilleure des façons.

A noter aussi l'annonce de la World Skate d'un travail de fond pour repenser et moderniser les règles de jeu des disciplines compétitives pour les rendre plus attrayantes. Je ne sais pas à quelle échéance, un an, deux ans, cela va se passer mais vous allez être confrontés à une phase où sans doute les règles des sports, que nous organisons, vont changer.



## Faire entrer le Roller, le Skateboard et la Trottinette dans les écoles

Du « rouler glisser »...  
... Au « savoir rouler »



Notre deuxième sujet, je l'ai un peu évoqué, c'est faire rentrer le roller, le skateboard et la trottinette dans les écoles. Le dispositif « rouler glisser » est extraordinaire, les éducateurs nous font le retour que c'est bien fait et qu'ils ont envie de l'appliquer. "Rouler Glisser" est identifié, il va falloir le déployer, mais il faut aller encore plus loin. Il faut rentrer dans les dispositifs de l'Etat du « savoir rouler », c'est-à-dire faire du roller, du skateboard et de la trottinette un sport scolaire. Il y a là aussi énormément d'enjeux, mais nous devons penser à toute la dimension de mobilité urbaine, qui génère une attente incroyable de la part des familles, des éducateurs, et même de l'Etat de voir des enfants qui ont appris à se comporter correctement avec une planche, une trottinette, des rollers, dès lors qu'ils sont dans une phase de mobilité urbaine. Là aussi il faut qu'on accélère et qu'on soit convaincants dans notre manière d'amener nos sports à l'école.



Thomas Bach, lors du dernier congrès du CIO, il a prononcé cette phrase qui m'a interpellée : "Le sport de demain sera plus urbain, plus jeune et plus durable". Ecoutez, il a une belle façon de parler de nous. Et ça, c'est une tendance de fond qu'il va falloir épouser : "Le sport de demain sera plus urbain, plus jeune et plus durable".





Les skate-parks sont un vrai challenge pour la Fédération : les pratiques de skate-park sont encore très libres, il y a très peu d'organisation, de structuration d'une offre de pratique pour les pratiquants. Or, en tant que Fédération, nous avons une force incroyable, qui n'a pas d'équivalent, puisque nous sommes capables d'apporter un cadre sécurisant le pratiquant et rassurant les parents. Notre cible prioritaire sur les skate-parks est la tranche des jeunes de 8 à 14 ans car pour cette tranche d'âge, notre institution est la meilleure pour apporter les garanties d'une pratique sécurisante pour un enfant, lui permettre d'apprendre les bonnes bases techniques pour ensuite développer librement sa pratique, tout en rassurant les parents C'est notre cible prioritaire.



Il y a également une offre incroyable sur les enjeux de société, comme le sport et le développement durable, le sport-santé, et le sport-bien être etc... Le roller, le skateboard et la trottinette ont leur place dans tous ces dispositifs. Pour cela, il faut connaître les attentes des personnes qui, dans ces enjeux de sociétés, ont une

envie et un désir de pratiquer nos disciplines, dans ces enjeux de société. Il faut ensuite trouver une réponse à ces tendances, adapter nos offres et les personnaliser. Nous sommes ici sur un ensemble d'offre qu'on sait moins bien faire, car on vient d'une culture du développement de la pratique. Il y a un réel enjeu de personnalisation qui demande de revoir notre manière de construire nos offres de pratiques. Ceci demande aussi de repenser la manière de travailler.



**Ensemble, on va plus loin**

- Favoriser la co-constuction
- Impliquer « le terrain »
- Faire confiance à l'intelligence du groupe

Mode de fonctionnement autour des principes de l'**innovation** et de l'**agilité**

**UN NOUVEAU MODE D'ACTION**



Nous allons proposer de nouvelles méthodologies afin de répondre de la manière la plus adaptée possible aux pratiquants : cela signifie un changement de culture. Nous nous confrontons à une culture, qu'on retrouve un peu dans les fédérations françaises, qui consiste à retrouver en haut de la hiérarchie de l'organisation les personnes qui ont le savoir et la hiérarchie fait descendre le savoir. Nous voudrions changer cette culture, favoriser la co-constitution, impliquer les acteurs de terrain dans la manière de créer des dispositifs et de faire confiance à l'intelligence du groupe, parce que "ensemble, on va plus loin". Il nous faut modifier le mode de fonctionnement autour de deux principes : le principe d'innovation, car c'est en intégrant de nouvelles idées que nous serons plus pertinent dans notre réponse, et le principe d'agilité, car nous souhaitons tester des choses rapidement et nous donner le droit à l'erreur pour apprendre et ajuster. Donc on va déployer des choses, les tester et si ça marche, continuer et si ça ne marche pas, revenir dans notre chambre d'innovation pour trouver des meilleures réponses. Agilité, innovation, co-constitution et faire confiance à l'intelligence du groupe.



## Un nouveau cycle commence



Un nouveau cycle commence. Vous le savez tous, j'ai pris la décision d'ouvrir le poste de DTN. Je voulais remercier Hervé Lallement, qui est resté plus de 22 ans en poste à la Fédération. Hervé a contribué au développement de la fédération, il a fait tout ce qu'elle est aujourd'hui. L'intégration de toutes les disciplines et tout le modèle que l'on connaît aujourd'hui vient de sa direction. Je tenais à le remercier.



Il est temps maintenant d'aller vers de nouvelles ambitions. Et pour aller vers ces nouvelles ambitions, on a défini les 4 points cardinaux du poste de DTN.

## 4 points cardinaux du poste de DTN

- 1- professionnaliser notre organisation sportive pour nous mettre au niveau de l'olympisme
- 2- (re)définir des objectifs sportifs pour chacune des disciplines
- 3- structurer notre organisation fédérale pour que nos territoires et nos clubs exploitent mieux leur potentiel
- 4- donner une nouvelle impulsion à notre développement en allant chercher de nouveaux publics au-delà des formats de compétition traditionnels



C'est à dire que nous sommes allés chercher et recruter un DTN en définissant les attentes que nous pouvons avoir de ce DTN vis-à-vis de notre projet :

- 1- professionnaliser notre organisation sportive pour nous mettre au niveau de l'olympisme
- 2- (re)définir des objectifs sportifs pour chacune des disciplines
- 3- structurer notre organisation fédérale pour que nos territoires et nos clubs exploitent mieux leur potentiel
- 4- donner une nouvelle impulsion à notre développement en allant chercher de nouveaux publics au-delà des formats de compétition traditionnels

Sur la phase de recrutement, la FFRS a été la fédération qui a reçu le plus de candidats, de toutes les fédérations. Et en plus, dans les 10 candidats ayant répondu, nous avons eu la chance de pouvoir choisir parmi de très bons profils.





## SEBASTIEN SOBCZAK

Sportif de haut niveau en aviron

### **FF Aviron**

Expériences professionnelles en qualité de CTS

### **Ministère des Sports**

Chargé d'études et d'évaluation à la direction des sports  
Adjoint au délégué ministériel à la haute performance

### **Agence Nationale du Sport**

Conseiller Haute Performance



Nous sommes ravis d'accueillir Sébastien Sobczak pour sa première Assemblée Générale de notre fédération. Je le laisserai se présenter tout à l'heure. Pour vous en parler en quelques mots, Sébastien vient de l'aviron, il a été sportif de Haut Niveau, il a travaillé à la FF Aviron pendant 8 ans, il a une très bonne connaissance du métier de CTS. Il est ensuite parti travailler au ministère des Sports en tant que chargé d'études et d'évaluation à la direction des Sports et adjoint au délégué ministériel à la haute performance. Il a rejoint l'Agence Nationale du Sport en tant que conseiller Haute Performance, avant de nous rejoindre.



Je vous l'ai dit, c'est une nouvelle ère qui commence, l'ère de l'Olympisme. Je suis allé à Tokyo. J'ai eu cette chance là. J'ai vu beaucoup de sports et je peux venir partager avec vous ce moment extraordinaire. Les Jeux Olympiques, c'est une ouverture au monde. C'est le plus grand événement mondial, il n'y a pas d'équivalent. Quand on est aux JO, notre discipline s'ouvre au monde. Et notre fédération profite d'une nouvelle visibilité depuis que le skateboard est aux Jeux Olympiques. Il va falloir en prendre conscience. Aux Jeux, on a pu avoir des interviews en live sur des radios nationales, on a pu répondre à des sollicitations des médias, on a pu



faire parler de la fédération, dans le cadre du skateboard. Ce qu'on a aussi découvert, c'est que dès lors que la fédération française de roller et skateboard était identifiée, on a pu parler de nos autres disciplines et mettre en avant nos autres sports. Avec les Jeux Olympique, toute la fédération est ouverte sur une visibilité qu'elle n'avait pas avant.



**félicitations**  
**et merci !**



C'est d'autant plus vrai que nous avons eu des résultats sportifs incroyables. Je voulais féliciter tous les athlètes et toutes les équipes pour leurs résultats sportifs :

- Une médaille d'Or en Roller Artistique inLine
- Des titres aux championnats du monde de Course avec la France 2ieme nation mondiale derrière la Colombie, c'est un résultat exceptionnel
- Un record du monde en Freestyle Jump
- Un titre de vice-champion d'Europe en jeune en Roller Hockey
- Un titre de champion du Monde chez les femmes au Roller Hockey
- Un titre de vice-champion d'Europe en Rink Hockey, historique, ça n'est pas arrivé en 90 ans. Le Rink Hockey présent 2 fois dans l'Equipe Magazine
- Des titres en Roller Freestyle et un titre de champion d'Europe en Trottrinettes
- 

On voit bien une somme incroyable de talents dans cette fédération. Comme je vous l'ai dit, on a tout pour réussir.



## Haut Niveau

Cadre institutionnel pour structurer la performance

## ANS -> Lecture par spécialité

37 spécialités

## Critères HN simples et lisibles

4 premières nations en moyenne sur l'olympiade

30 nations participant aux CM



Le contexte du Haut Niveau est qu'il y a des disciplines qui perdent le statut et la bonne nouvelle est que l'inline freestyle et le roller freestyle sont en cours d'attribution du statut de haut niveau. L'autre bonne nouvelle est que le dispositif de "Haut Niveau" devient le cadre institutionnel pour créer la performance. L'ANS a maintenant une lecture par spécialité. Un exemple, avec le Roller Course, c'est une discipline, il y a 3 spécialités (course sur piste, course sur route, marathon). Il nous a donc fallu cartographier la fédération par rapport à ces spécialités, qui sont au nombre de 37, c'est vous dire s'il y a une réelle diversité de notre Fédération. L'ANS attribue maintenant le statut HN, non pas à la discipline, mais à la spécialité, ce qui a le mérite de clarifier les choses et avec 2 critères.

Le premier critère pour l'attribution du statut de haut niveau est celui de la performance : il faut être parmi les 4 premières nations mondiales en moyenne sur l'olympiade. Concernant le second, si 30 nations participent aux championnats du monde, alors la discipline répond à un critère d'universalité.



## Enjeu de performance

Objectif n°1 de la DTN

Doter toutes les disciplines d'un PPF

Réflexion autour des compétitions clés

## Enjeu d'influence internationale

Alternance

Favoriser les décisions permettant d'augmenter le nombre de nations

Subventions d'échanges au sein de l'UE

Union Francophone

Mise à disposition du savoir faire français

**Réflexion à mener** autour de l'identité de la FFRS et son impact auprès des parties prenantes et des medias.



Cela pose 2 enjeux : un enjeu de performance, car ce sont les résultats au championnat du monde qui comptent pour évaluer la performance permettant de redevenir sport de haut niveau. C'est l'objectif numéro 1 de la DTN. Le souhait de l'équipe est de doter toutes les spécialités d'un plan de performance, qu'elles soient olympiques, qu'elles soient reconnues de haut-niveau ou non.

Le deuxième enjeu est celui de l'influence, celui des 30 nations aux championnats du monde. C'est un enjeu d'influence car qu'avons-nous fait jusqu'à présent, dans notre posture nationale, ne serait-ce que quand on décide de participer à des compétitions, ou même quand on va discuter avec des homologues européens ou internationaux, qui permettent à plus de pays de participer aux championnats du monde ? C'est ça l'enjeu de l'influence. L'enjeu de l'influence est de se battre pour l'alternance, car participer à des mondiaux tous les ans, d'un point de vue budgétaire, ça devient trop compliqué. Favoriser les décisions permettant à plus de nations de participer aux championnats du monde, c'est un nouvel enjeu d'influence.

Les subventions au niveau européen facilitent aussi les échanges sportifs, pour permettre de créer des liens avec d'autres nations européennes, de trouver des financements européens et d'aider des nations européennes par notre rayonnement, à participer aux championnats du monde. Une union francophone permettrait de s'ouvrir à tout l'univers francophone, à l'Afrique, et d'apporter un cadre qui permettrait d'avoir une influence pour atteindre ce critère d'universalité.

La mise à disposition du savoir-faire français, notamment au regard de la qualité de notre formation, la qualité de notre contenu pédagogique, la qualité de nos athlètes, sont des connaissances que l'on peut proposer au reste du monde. Au regard de ces enjeux, mais aussi de ces potentiels, 2022 sera l'occasion d'ouvrir une réflexion autour de l'identité de la Fédération et de son impact auprès des parties prenantes du projet.



## RELATIONS INSTITUTIONNELLES

### ANS

- +10% contrat de performance
- +17% PSF (hors France Relance)

### MS

- Mise en avant de nos championnes
- Commande « Savoir Rouler »
- Signature conventions MS / USEP / UNSS / FFRS

### CNOSF

- Commission Olympique
- Accueil aux JO de Tokyo
- Parcours Ambition Internationale
- Observatoire fédéral



Un travail d'une année a été de créer des relations institutionnelles, notamment des contacts auprès de l'ANS, le MS et le CNOSF. Concernant l'ANS, deux éléments concrets permettent d'apprécier ce travail : le contrat de performance a été augmenté de 10 %, et le contrat PSF a été augmenté de 17 % hors plan de relance et si vous ajoutez le plan de relance, c'est +38%.

A propos de nos relations avec le ministère des Sports, nous avons eu la chance d'être reçus lors d'une mise



en avant de nos championnes de roller hockey et d'artistique, et de signer une convention avec le MS, USEP, UNSS et la FFRS pour la promotion du sport scolaire.

Concernant le CNOSF, nous intervenons au sein de la commission olympique, et avons été accueillis au JO de Tokyo. Je viens également de finir le parcours Ambition Internationale, permettant d'améliorer notre relationnel à l'international, j'interviens également sur le projet de l'observatoire fédéral du CNOSF.

## Mise en cohérence de la stratégie formation / emploi

Professionalisation des associations, activités, acteurs  
Approche globale

### 30 services civiques

Proximité des clubs  
Amélioration de la connaissance  
Identifier les projets de professionnalisation  
Accompagnement adapté



Une grande décision de 2021 structurante a été de rapprocher l'emploi et la formation. Nous avons créé un service « emploi et formation » afin que la professionnalisation des associations, des activités et des acteurs se fassent dans une approche globale. Nous souhaitons mettre la formation au service de la professionnalisation (former pour professionnaliser), avec l'objectif affirmé de mettre la priorité sur la professionnalisation. Le projet de 30 services civiques a également été lancé, afin de créer une proximité avec les clubs, de pouvoir analyser les besoins, être aux contacts, comprendre les attentes, améliorer la connaissance et identifier les projets de professionnalisation pour que nous puissions ensuite mettre en place un accompagnement adapté à chaque projet.

## EQUIPEMENTS



500 Skate-parks 2024

Equipe étoffée  
Salon des Maires

Enjeu autour du **schéma directeur** des équipements sportifs



Fédération Française Roller & Skateboard

Concernant l'équipement, un plan de 5 000 de skate-parks d'ici 2024 a été annoncé. Nous avons eu la chance de participer à notre premier salon des Maires, et de rencontrer les collectivités territoriales. Cela nous a permis de réaliser qu'une vraie place existait pour notre fédération afin de répondre à la problématique que rencontre les collectivités, qui est d'adapter les équipements aux pratiquants certes, mais aussi de faire en sorte qu'ils répondent à des besoins sportifs (ce qui n'est pas toujours le cas) pour pouvoir, à terme, faire progresser les pratiquants et qui sait, peut être demain avoir un médaillé olympique sur votre territoire. L'équipe en charge du sujet de l'équipement a été étoffée, et nous avons un réel enjeu autour du schéma directeur des équipements sportifs.

### 2ieme Colloque VS du MS

Présentation de la stratégie de formation autour des VS

### Préventions de toutes formes de discriminations et violences

Extension des compétences de la cellule VS

- Accueil / écoute
- Analyse des dossiers
- Aide à la décision
- Expertise à disposition des projets
- Lutte VS



## SECURISATION

En ce qui concerne la sécurisation de la pratique, la fédération a participé au deuxième colloque de lutte contre les violences sexuelles, organisé par le ministère des Sports, et nous sommes intervenus sur les aspects de formations autour des violences sexuelles. La fédération a été identifiée comme ayant un



programme de formation suffisamment robuste et intéressant pour être partagé aux participants lors de ce colloque. Récemment, notre cellule de lutte contre les violences sexuelles a étendu ses compétences à une lutte contre toute forme de discriminations et de violences. Les attentes de cette cellule sont les suivantes : proposer un accueil et une écoute, analyser les dossiers, aider à la décision et conseiller sur des projets nécessitant une expertise sur des sujets de discrimination et de violence, tout en continuant la lutte contre les violences sexuelles.



**GOUVERNANCE**  
Améliorer nos principes de gouvernance selon 5 axes

- Transparence
- Intégrité
- Démocratie
- Développement
- Mécanismes de Contrôle

**En 2021**

- Décloisonner le mode de fonctionnement
- Commission interdisciplinaire
- Commission des finances
- Plateforme RH
- Feuille de route co-constituée

Nous souhaitons également améliorer nos principes de gouvernance selon 5 axes : la transparence, l'intégrité, la démocratie, le développement et les mécanismes de contrôle. En 2021, nous avons decloisonné nos modes de fonctionnement afin d'appuyer nos principes de création d'offres de pratiques pour les pratiquants sur le terrain. Nous avons créé une commission interdisciplinaire, qui permet à l'ensemble des commissions sportives d'avoir un temps d'échange et de partage de leurs pratiques, de trouver des synergies, et que les idées mises en œuvre au sein de certaines commissions puissent aussi en inspirer d'autres.

Nous avons également créé une commission des finances, afin de rendre la fabrication du budget plus transparente et de permettre à plus d'administrateurs de contribuer à celui-ci.

Une plateforme RH a aussi été montée, l'objectif étant de clarifier les pratiques RH de la fédération, et de doter l'organisation de modes d'évaluation qui soient plus équitables et puissent donner plus de visibilité aux collaborateurs, pour qu'ils se sentent en sécurité en travaillant à la fédération, mais aussi mieux reconnus et que nous puissions fidéliser nos salariés.

Enfin, le programme est décliné en feuille de route, que nous avons souhaitée co-construite, afin que tous les collaborateurs aient l'occasion de participer à son élaboration, et orientée par le Conseil d'administration. Ce mode de travail ouvert permet une meilleure implication de l'ensemble de l'équipe au projet, et évite de travailler dans des silos et dans un fonctionnement cloisonné, en partageant tous les mêmes objectifs.

Je voulais finir ce rapport moral en vous disant que l'avenir me semble incroyablement beau et positif, je pense qu'il faut croire en nos atouts, nous avons énormément à développer dans l'univers sportif. Je vous invite tous à croire en nos talents et en nos chances parce que l'avenir que nous avons à fabriquer est extraordinaire.

Je vous remercie.



**L'Assemblée Générale adopte le rapport moral  
du Président à l'unanimité.**

#### 4. Prise de parole de Brigitte HENRIQUES

Je suis ravie de vous accueillir avec chaleur dans la maison du sport français, je salue aussi la présence d'Evelyne Ciriegi, la présidente de la conférence territoriale Île-de-France et du CROSIF. Cette maison accueille 108 fédérations, 36 fédérations olympiques, 40 fédérations non olympiques, 19 affinitaires et 6 scolaires.

La première chose que je souhaitais vous dire est que je viens de dire au revoir à l'AG de la FF, j'ai participé à 20 assemblées générales là-bas de 2011 à 2021, et que j'ai autant de plaisir à venir ici pour être avec vous, avant de rejoindre ce soir la fédération d'aviron. Peu importe que ce soit une grande fédération, une fédération non olympique, l'objectif est de défendre nos intérêts, et je sais combien cette période de crise sanitaire a été difficile pour vous, et qu'elle continue encore, puisque nous subissons une 5e vague. Je voudrais vous témoigner tout mon soutien, et surtout mon engagement à vos côtés dans vos territoires dans vos clubs, dans les fonctions qui sont les vôtres, parce que nous savons à quel point c'est difficile. Cependant, grâce à vous, nous avons observé une relance, et un certain nombre de licenciés revenir dans les clubs, je sais que c'est le cas de votre fédération. Le mouvement se réenclenche, je sais le temps que vous avez passé à mettre en place vous aussi les protocoles sanitaires, les faire respecter, faire revenir les pratiquants, faire rester les bénévoles, ou en tout cas les faire revenir également.

Je voudrais vous dire que mon soutien ne se limite pas à des paroles, mais aussi à un engagement au quotidien pour, par exemple, garantir les 8 millions de fonds de compensation économique des fédérations de l'ANS.

Nous analysons les chiffres qui nous ont été donnés, et merci de m'avoir donné les vôtres rapidement Boris,

afin de voir comment nous pouvons vous aider.

Nous souhaitons également vous apporter notre soutien sur la structuration de la fédération, et de la même manière que tu as été élogieux à mon égard, je voudrais vous dire que cela a toujours été un plaisir pour moi d'échanger avec Boris, et ça l'est toujours. C'est un président encore en activité et chaque fois que j'ai pu échanger avec lui, il a toujours un temps d'avance et c'est une chance d'avoir un président qui a une vision de ce qu'il faut déjà enclencher parce que le monde bouge, la société va très vite. Je regarde le nombre de licenciés que vous avez, 62000 avec 57% de moins de 18 ans et 64% de moins de 25 ans, alors que les autres fédérations bataillent jour et nuit pour exister sur ces tranches d'âge.

Vous venez de rejoindre le grand bain olympique, l'attractivité que l'on a pu observer aux jeux était incroyable, et pouvoir imaginer cela à Paris 2024 est une vraie opportunité, pour le sport dans sa globalité. J'ai eu envie de m'engager car je suis passionnée, j'ai vécu des coupes du monde, j'ai eu la chance de réaliser mon rêve en obtenant en France une coupe du monde 2019 pour les femmes, qui était quelque chose d'inimaginable à l'époque où j'étais internationale. Est-ce que vous auriez pu imaginer qu'un jour le skateboard serait aux Jeux Olympiques ? Et voir le skateboard aux Jeux Olympiques de Paris 2024 ? Vous faites partie de la vitrine des nouvelles disciplines et je sais, pour avoir aussi beaucoup partagé avec Boris sur ce sujet, que la Fédération gère également 9 disciplines. Il faut donc les moyens humains, les moyens économiques, les bénévoles, et je sais la complexité d'avoir une fédération qui a cette spécificité. Cependant, je pense que vous avez une opportunité unique avec cette vitrine que vous allez avoir, et que vous avez déjà eu à Tokyo.

Avec le CNOSF, nous accompagnons les fédérations, nous servons les fédérations, et nous avons un vrai enjeu de mutualisation, car il est difficile de toujours être dépendant de l'Etat, notamment concernant les subventions. Vous avez réussi à conquérir un public jeune, mais il est difficile d'amener ces jeunes dans des clubs.

Notre programme politique est l'unité des 108 fédérations : la mutualisation, l'apport d'outils communs, par exemple la transformation du pôle DAPS - développement des activités physiques et sportives - en 3 pôles : un pôle service aux fédérations, un guichet unique permettant de répondre aux besoins d'informations sur des questions juridiques, sur des outils de communication, sur la formation etc.

Je sais que votre fédération a été confrontée à des actes graves, nous souhaitons vous accompagner car il s'agit de notre responsabilité individuelle et collective à tous et à toutes, nous devons nous entraider, et faire en sorte que la responsabilité sociétale grandisse, le COSF doit contribuer à cela.

Le dernier point de notre programme politique est la transformation économique des fédérations. Nous voulons aller chercher de nouveaux moyens, de nouveaux publics.

Je conclurai sur le plan d'équipement : j'étais au salon des maires j'ai vu la plaquette qui a été faite pour la promotion du type d'infrastructures dont vous avez besoin. Alors que nous avons eu l'information un mois auparavant, parmi les 108 fédérations, très peu étaient déjà prêtes à pouvoir faire la promotion de leurs équipements. A l'ANS, la semaine dernière, nous parlions des 10 fédérations qui étaient prêtes, et vous l'étiez. Je tiens à vous féliciter, je sais combien la situation est difficile, mais soyez assurés de notre soutien, de celui du CNOSF, mais surtout de mon engagement avec mes élus, avec nos salariés, avec Boris, qui fait partie de l'Observatoire fédéral. Vous savez que récolter des données est primordial pour pouvoir avoir les bonnes orientations, les bonnes directions, je pense que je suis accompagnée des meilleurs, avec Emmanuelle Ouladj, pour piloter cet observatoire avec nos services.

Bonne continuation à vous et merci très sincèrement de votre engagement au quotidien, de votre investissement, c'est ensemble que l'on réussira à changer la place du sport, grâce à l'héritage que nous aurons des jeux de Paris 2024.

Je vous remercie et vous souhaite une très belle Assemblée Générale.

## 5. Rapport du Secrétaire Général (Stéphane CASTERAN)

### 5.1. Rapport d'activités

#### LES REUNIONS STATUTAIRES

déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
AG FFRS 2020	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31



11 réunions et 3 consultations électroniques du Conseil d'Administration

39 réunions du Bureau Exécutif

19 réunions de la Commission Interdisciplinaire

8 réunions de la Commission des Finances

#### NOS RENDEZ-VOUS

PLUS PRES DES CLUBS ET DES TERRITOIRES

16 décembre : les règles de reprise et les protocoles sanitaires

18 janvier : Rouler Glisser

7 avril : campagne PSF 2021

11 juin : présentation du plan de redynamisation

14 juin : « pack rentrée 2021 »

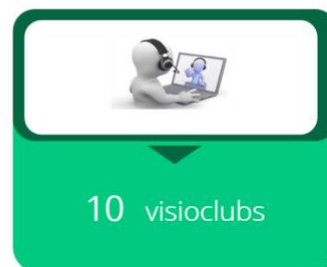
22 juin : les engagements des compétitions nationales des sports collectifs

1<sup>er</sup> juillet : présentation de la plate-forme Hello Asso

7 septembre : accompagnement rentrée sportive 2021-2022

27 octobre : Fit n' Roller

25 novembre : saisie des licences depuis Hello Asso

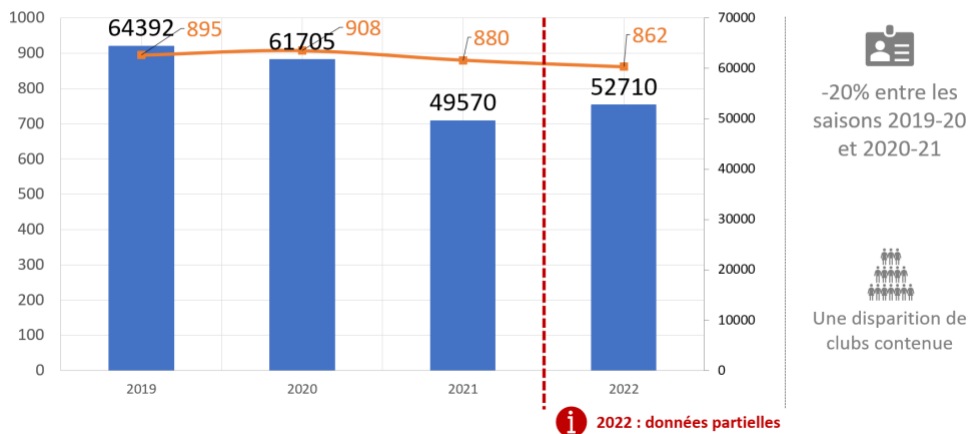


10 visioclubs

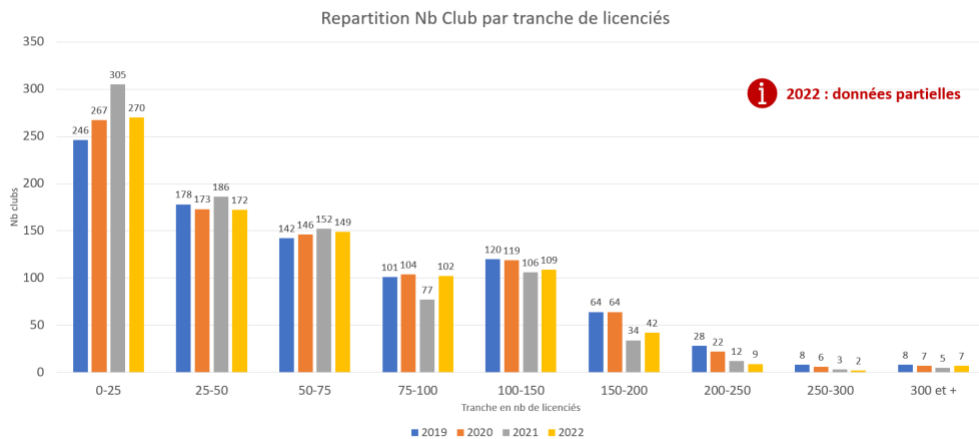


#### La saison écoulée en chiffres :

## L'évolution des clubs affiliés et de la pratique licenciée



## Un retour au profil de clubs d'avant-crise

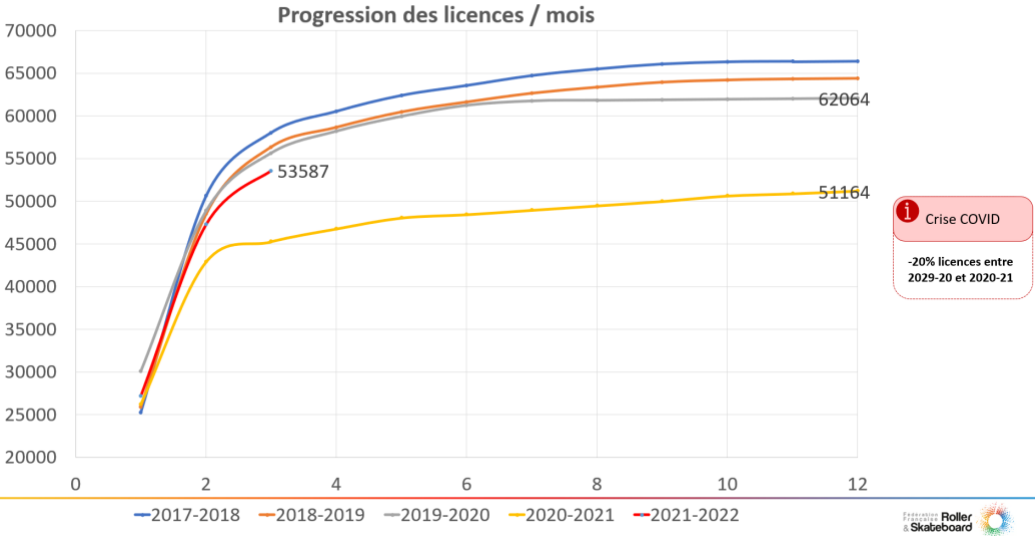


## La FFRS est constituée principalement de petites structures

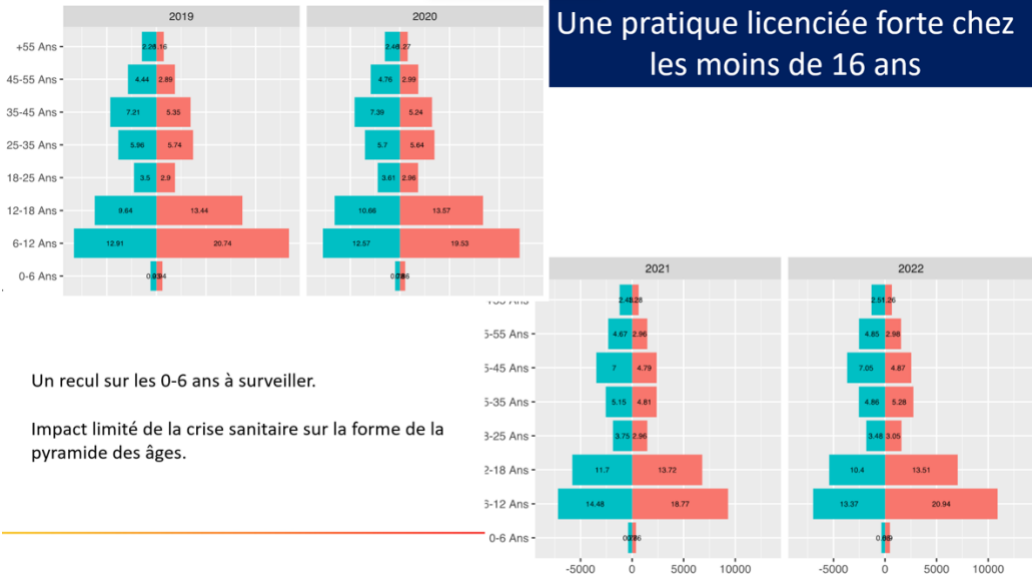




**2021-22 : une trajectoire de licences comparable aux autres saisons, mais en deçà**

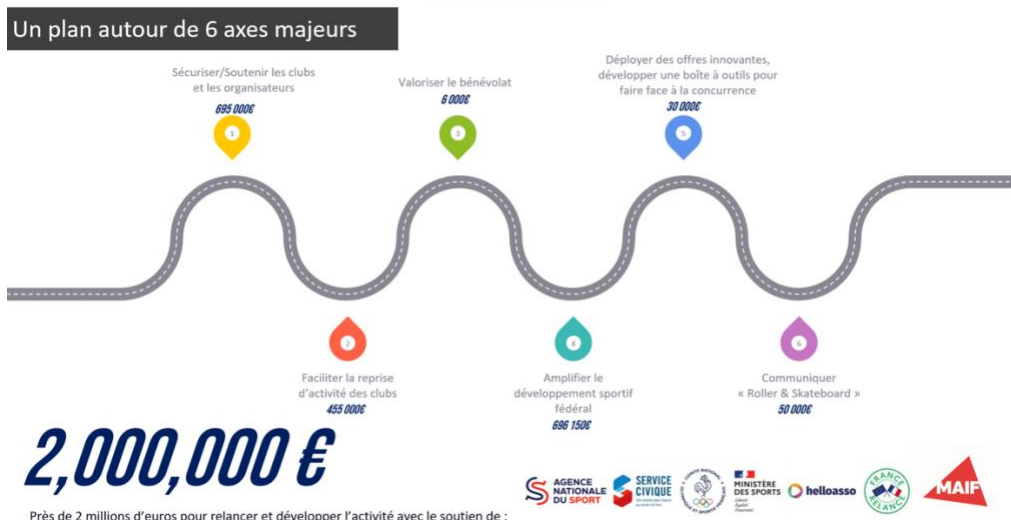


**Une pratique licenciée forte chez les moins de 16 ans**



Un recul sur les 0-6 ans à surveiller.  
Impact limité de la crise sanitaire sur la forme de la pyramide des âges.

**Plan de relance :**



## 1. Sécuriser et soutenir les clubs et les organisateurs

### Prêt à taux zéro

Permettre aux structures les plus en difficulté de retrouver des liquidités nécessaires à leur fonctionnement. Ce prêt gratuit, calculé sur la base des pertes de licences, sera à rembourser dans l'année.

### Solder la saison sportive 2020-2021

Remboursement des frais d'arbitrage non consommés.

### Soutenir les organisateurs d'événements de référence

Dans cette période incertaine, la fédération est aux côtés des organisateurs qui prennent des risques et garantira une partie des pertes liées à la crise sanitaire.

### Le Projet Sportif Fédéral au service du Plan de Relance

Près de 100 000 € du PSF 2021 seront destinés à soutenir les clubs et les organes déconcentrés.



## 2. Faciliter la reprise d'activité des clubs

### Démarrage anticipé de la saison 2021-22

Toutes les licences saisies depuis le 19 mai seront valides jusqu'au 31 août 2022.



### Remboursement exceptionnel sur le prix des licences 21-22

Allant jusqu'à 75% du coût total (hors assurance et part des organes déconcentrés).



### Roller Day gratuites

Jusqu'au 31 août 2021.



### Instauration d'un mécanisme de parrainage

Pour faire de chaque licencié un ambassadeur de son club et de son sport.

### Avoir sur les engagements aux compétitions 2020-21

Et étude d'une remise COVID sur les engagements 2021-22.

### Mise à jour des protocoles sanitaires

Pour permettre à chaque club de proposer ses activités en toute sérénité.

### Mise à disposition d'une plate-forme numérique

Pour centraliser toutes les informations relatives au soutien des clubs.

### 3. Valoriser le bénévolat

#### Création d'une médaille fédérale du bénévolat

Délivrée à la fois par la fédération et les organes déconcentrés.

#### Création d'un centre de ressource pour les bénévoles

Pour regrouper les informations utiles et informer chacun et chacune de ses droits.

#### Développement d'un programme de formations à distance

Pour les bénévoles au cours de la saison prochaine.

### 4. Amplifier le développement sportif fédéral

#### Une enveloppe PSF renégociée avec l'Agence Nationale du Sport

Les aides accordées aux clubs, aux comités départementaux et aux ligues progressent de 37%. **Un niveau d'aide jamais atteint ces dix dernières années.**



#### Recrutement et prise en charge de 30 services civiques

Pour venir en appui des têtes de réseaux (ligues et comités départementaux) et déployer les outils fédéraux au plus près des clubs.



#### Développer le Roller et le Skateboard à l'école

Le dispositif Rouler/Glisser est à votre disposition pour vous aider à intégrer le milieu scolaire.



#### Reconduction de la Carte Passerelle

Tout au long de l'année scolaire, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par club.

#### Mise en place d'un Pass' Sport par le Gouvernement

Le Pass Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire.



#### Les Roller Mix

Pour favoriser la rencontre des clubs avec les pratiquants roller de tous les horizons. Basé sur le déplacement, le collectif et l'expression, le Roller Mix permet de découvrir d'autres pratiques du roller en s'amusant à plusieurs.

### 5. Déployer des offres innovantes

#### Lancement du Street Hockey

En quads ou in-line ? Peu importe, le plaisir est le même ! Réinvestissons l'espace public autour d'une pratique ludique et accessible au plus grand nombre.

#### Les balades découvertes en ville ou pleine nature

Pour patiner ensemble dans le respect des consignes sanitaires.

#### Des compétitions digitales

Pour garder le lien.

#### Des offres sportives adaptées

Tant qu'il ne sera pas possible de reprendre une activité normale.



## 5. Déployer des offres innovantes

### Partenariat Décathlon

Opération visant à offrir à tous les acheteurs d'une paire de roller de la marque Oxelo un cours gratuit dans un de nos clubs pour s'initier à la pratique.

### Lancement de Fit n Roller dès la rentrée

Plus qu'un cours de fitness sur roulettes c'est une expérience sportive inédite qui attise l'envie de rouler en mode "Fit".



### Lancement du Kids Hockey

Mise en place d'activités récréatives à destinations des plus jeunes.

### « Tous en Roller » et « Tous en Skateboard »

Ces journées permettront de faire découvrir nos disciplines à un large public et, pourquoi pas, créer des vocations !

### Déploiement dans les clubs de livrets de découverte

Permettre aux plus jeunes de progresser avec un outils pédagogique et adapté.



## 6. Communiquer « Roller et Skateboard »

### Action de communication nationale « Sport & Mobilités Urbaines »

Sensibiliser aux pratiques de nos disciplines comme moyen de déplacement alternatif.

### Labellisation des clubs

Attribution d'un label aux clubs qui s'engagent et s'investissent dans le projet fédéral. C'est une reconnaissance de la structuration du Club et de son attractivité dans une démarche qualité.



### Kit de communication digitale

Faire connaître et se faire connaître à l'aide d'outils téléchargeables directement sur notre site et personnalisables.

### Be Sport & Mon Club Près de Chez Moi

Simplifier la recherche d'un club pour les pratiquants et offrir un accès à une carte de visite complète qui renvoie vers la plateforme Be Sport.



## Soutenir les organisateurs d'évènements de référence

### Comment ça marche ?

- Concerne les manifestations nationales de référence expressément labellisées par la fédération (ex : finales de championnat de France)
- Pour compenser des déficits induits par la crise sanitaire (y compris en cas d'annulation). Ne peut compenser un simple manque à gagner.
- Montant négocié en amont de la compétition sur la base d'un budget prévisionnel et donnant lieu à la signature d'une convention avec la fédération.
- En cas d'acceptation du projet, subvention maximum de 20 000 € dans la limite de l'enveloppe financière globale

### Les évènements soutenus

- Championnat de France de Roller Artistique, Reims
- Championnat de France de Roller Course (route et piste), Valence d'Agen
- Les 24h du Mans Roller

### Prolongation du dispositif

- Jusqu'à la fin de la levée des mesures de restriction sanitaire

## Démarrage anticipé de la saison 2021-22

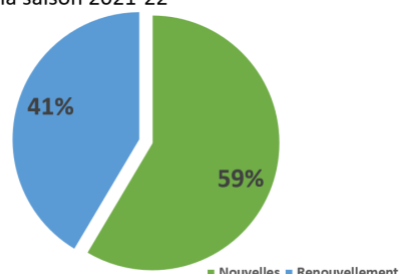
Attirer les pratiquant(e)s sans attendre le mois de septembre 2022

### Comment ça marche ?

- Dès juin 2021, toutes les licences valables jusqu'au terme de la saison 2021-22

### Bilan

- 1054 licences prises par anticipation

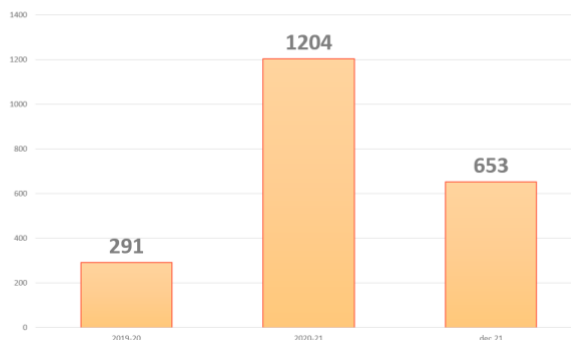


## Rollerdays gratuites

Gratuité jusqu'au 31 août 2021

Une nette progression à la fin de la saison 2020-21

Une formule qui a gagné en notoriété et se développe cette saison



## Remboursement des recettes supplémentaires des licences

### Premier bilan au 1<sup>er</sup> décembre 2021

- 53 545 € de produits des licences à rembourser aux clubs
- 287 clubs bénéficiaires (soit 37%)

### Premier versement

- A compter du de janvier 2022

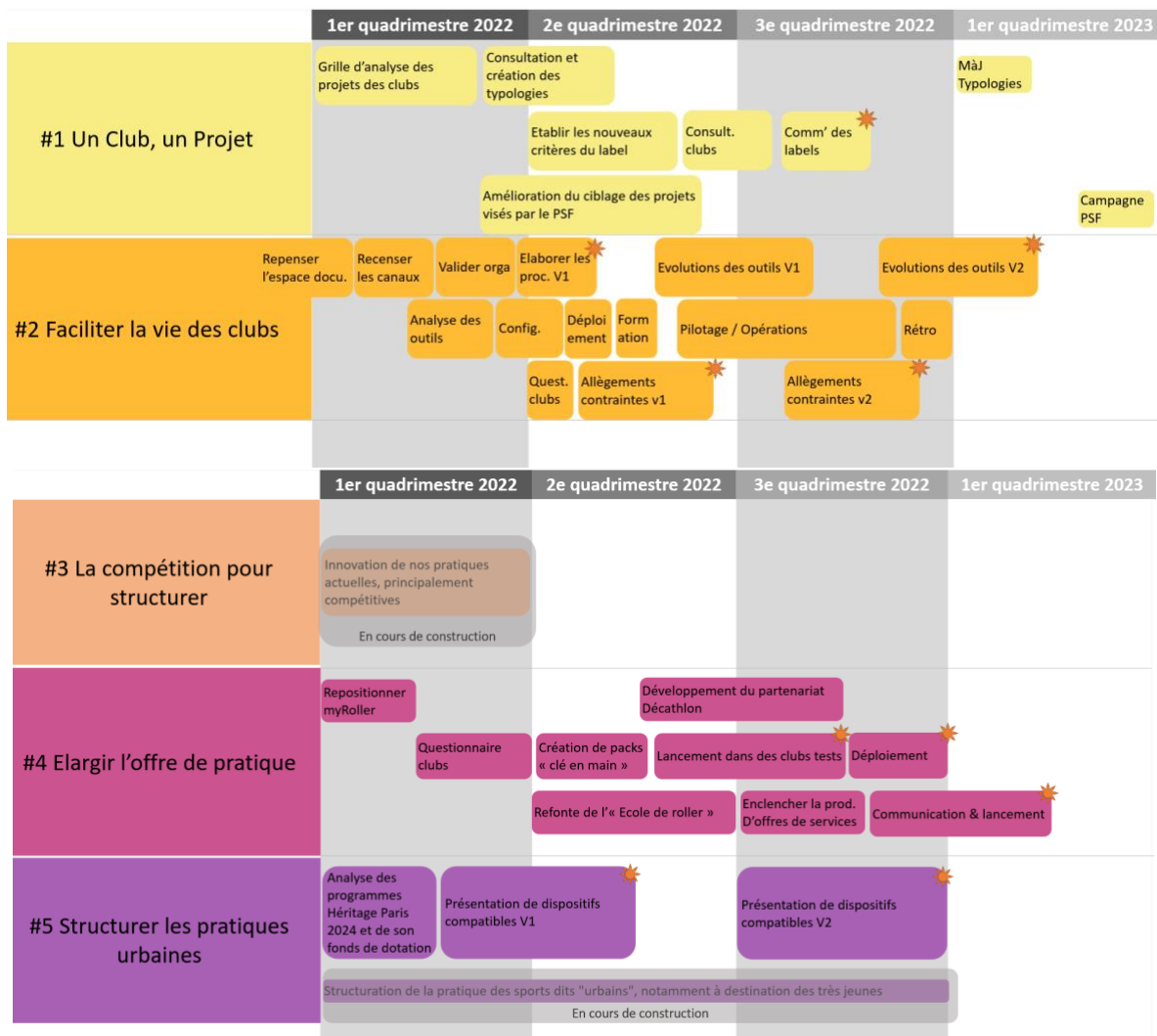
## 5.2. Point sur la mise en œuvre de la feuille de route

### Quelle méthode de travail ?

- Le choix des méthodes agiles
  - Pour mieux s'adapter
  - Pour plus d'échanges avec les équipes, les élus et les clubs
- La co-construction
  - Pour élargir le champs de compétences, et le champs des possibles
  - Pour permettre les retours de terrains
  - Pour faire la transition entre un programme et une feuille de route avec des objectifs, des échéances et des actions concrètes

#### Conclusion :

- La feuille de route est lancée
- Les équipes sont parties prenantes de sa construction et son développement







	1er trimestre 2022	2e trimestre 2022	3e trimestre 2022	1er trimestre 2023
#13 Adapter notre relation aux organes déconcentrés	Poursuivre les conventions avec les ligues			
		Feuille de route commune FF / Ligues / OD	Lien entre commissions sportives régionales et nationales	
		Réflexion	Refonte représentation à l'AG	Réétudier la manière de constituer les listes dans les CA

## Zoom sur :

### #1 Labellisation des clubs



- Annonce retour du dispositif
- Les objectifs
- Le calendrier

#### 5.3. Intervention des responsables de commissions sportives

##### Commission sportive Roller Course :



## LA COMMISSION COURSE

Mise en place de Groupes de Travail :

- Coupe de France Marathon  
\* Relation organisateurs / Planification
- Coupe de France Roller de Vitesse  
\* Relation organisateurs / Planification
- Endurance  
\* Développement de la pratique de masse
- Programmation des Compétitions  
\* Objectif, établir un calendrier à N+2
- Arbitrage  
\* Formation, Projet Jeune Arbitre, Règlement
- Communication  
\* Accentuer notre visibilité



## LA SAISON SPORTIVE EN PERIODE COVID

Mis en place avec la collaboration de la DTN

Mise en place de projets pour le maintien de l'activité :

- Mise en place Live – Mis en place par la DTN  
\* # EntraîneToiAvecUnChampion
- Challenge en Ligne N°1  
\* #ChallengeTonEndurance (Longue distance)
- Challenge en Ligne N°2 – Mis en place avec le support de la DTN  
\* #DéfieUnChampion (Courte distance)
- Rencontre SHN (3 Etapes) – Mis en place avec le support de la DTN  
\* Château –Gonthier  
\* Alençon  
\* St Pierre les Elbeufs
- Challenge en Ligne N°3 – Mis en place par la DTN  
\* #EnRouteAvecEDFverslbagué



## LA SAISON SPORTIVES

Maintien des Epreuves Majeures :

- France Indoor  
\* Annulé
- France Route  
\* Reporté en juillet, modification du lieu
- France Piste  
\* Date et lieu maintenu
- France Marathon  
\* Reporté en août, lieu maintenu
- CDF Marathon et CDFR Vitesse  
\* Annulées





## LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

**MEDAL TABLE**

	🥇	🥈	🥉	total
🇮🇹 ITALY	27	12	20	59
🇫🇷 FRANCE	21	22	18	61
🇪🇸 SPAIN	5	9	7	21
🇧🇪 BELGIUM	4	5	3	12
🇵🇹 PORTUGAL	4	4	5	13
🇵🇱 POLAND	2	-	-	2
🇩🇪 GERMANY	1	8	6	15
🇨🇪 CZECH REPUBLIC	1	2	3	6
🇳🇱 THE NETHERLANDS	-	2	3	5
🇩🇰 DENMARK	-	1	-	1



## LES CHAMPIONNATS DU MONDE

**WORLD SKATE ONLINE SPEED SKATING WORLD CHAMPIONSHIPS CHANGHAI 2022**

TEAM	🥇	🥈	🥉	TOTAL
1 🇨🇱 COL	33	21	5	59
2 🇫🇷 FRA	4	5	9	18
3 🇹🇼 TPE	2	1	2	5
4 🇮🇹 ITA	1	4	7	12
5 🇪🇸 ESP	1	2	3	6
6 🇪🇨🇺 ECU	1	1	5	7
7 🇨🇱 CHI	2	4	6	12
8 🇧🇪 BEL	1	2	3	6
9 🇵🇱 VEN	1	1	2	4
10 🇵🇹 POR	1	1	2	4
11 🇪🇸 ESA	1	1	2	4
12 🇮🇳 IND	1	-	-	1
13 🇬🇺 GUA	1	-	-	1
14 🇲🇽 MEX	-	1	1	2
15 🇺🇸 USA	-	1	1	2



## LA PREPARATION 2022

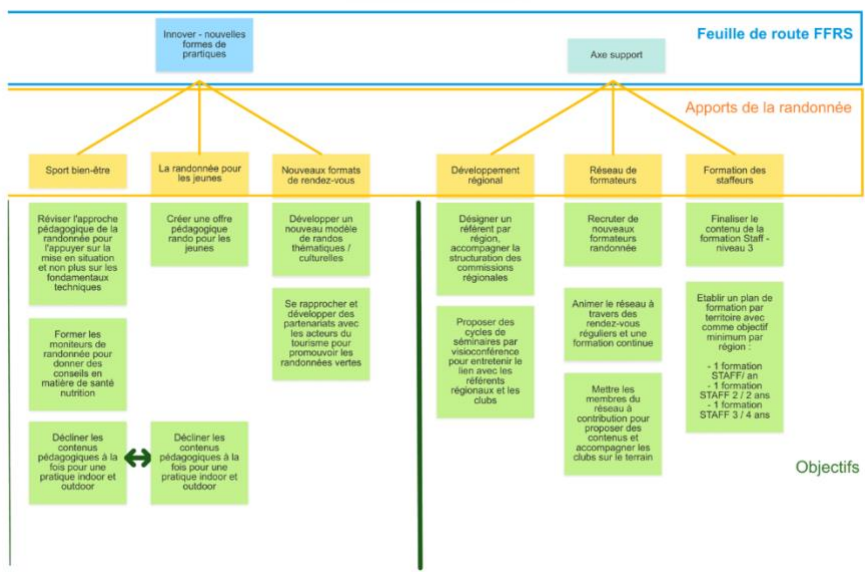
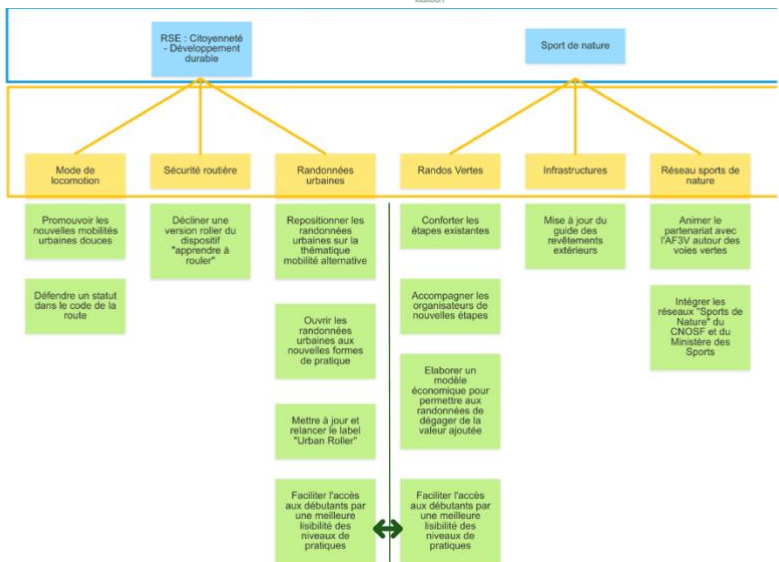
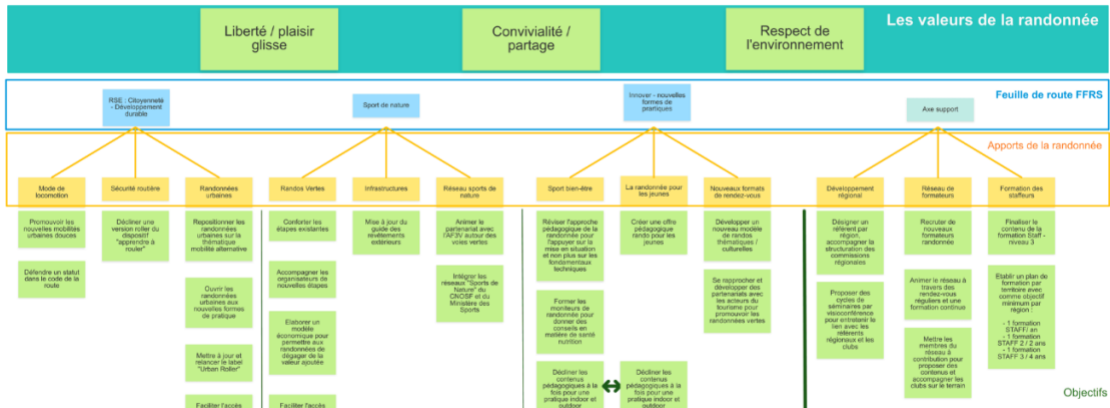
Mise en place de projets pour évoluer :

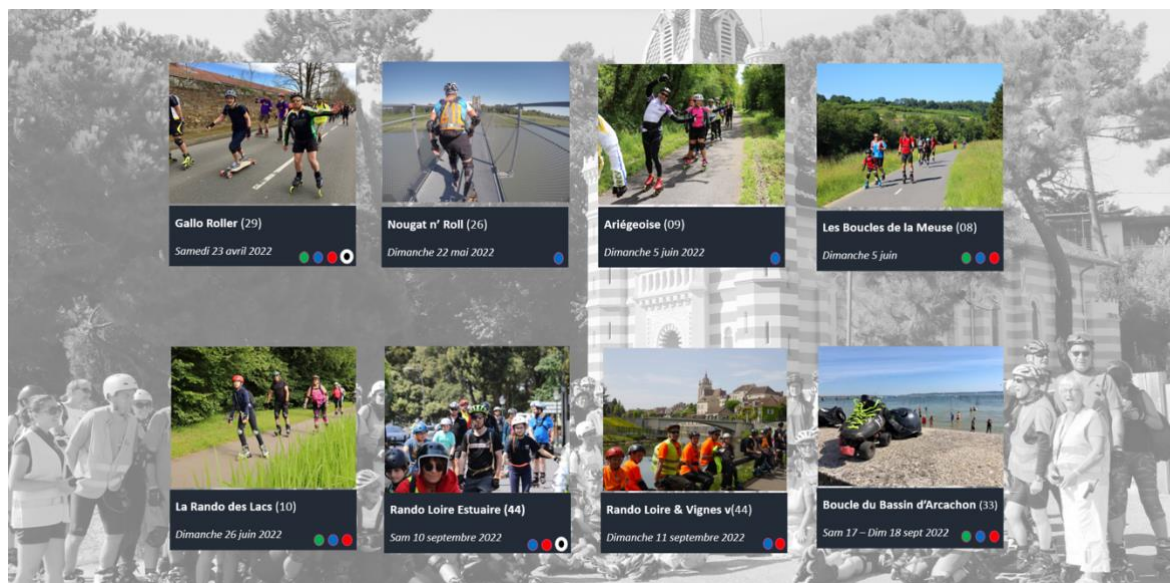
- Développer la formation
  - \* Juges
  - \* Secrétariat
  - \* Speakers
- Investir
  - \* Matériel de Chronométrage
- Mise en place d'un Classement National Fond
  - \* Type ATP au Tennis
- Organisation des événements Nationaux
  - \* France Indoor / Marathon / Route / Piste
  - \* Coupe de France Roller de Vitesse
  - \* Coupe de France Marathon



# Commission sportive Randonnée :

## FEUILLE DE ROUTE COMMISSION SPORTIVE RANDONNÉE





## **Commission sportive Rink-Hockey :**

### Préambule

Comme pour tous, les activités de la saison 2020/2021 ont été presque inexistantes pour le Rink-Hockey, tout autant pour les compétitions que pour les actions de formation (jeunes, seniors et arbitres) et de développement.

La reprise s'est faite normalement avec tous nos projets définis début 2020,

### Formation – Développement

Notre volonté de relancer un programme de formation des jeunes athlètes avec une mise en œuvre en plusieurs temps

- Repérage des athlètes lors des championnats de France, des Ligues féminines, des championnats de France des Ligues et du Final Four
- Regroupement en stage inter-zones afin de favoriser la proximité d'une part et de limiter les frais de transport/hébergement d'autre part
- Intégration dans un regroupement national

### Aspect financier

La mise en place de cette action n'est possible qu'avec un soutien financier et logistique important :

- FFRS,
- fonds propres de notre commission
- aide des clubs
- aide spécifique des athlètes au travers des instances régionales, départementales

### Parmi nos objectifs

Avoir une équipe de France dans toutes les catégories (jeunes, seniors, hommes et femmes) en disposant de moyens humains et financiers, en atteignant le plus haut niveau sportif avec l'aide incontournable, indispensable de notre Fédération

Accompagner le développement de la formation de nos arbitres et de nos éducateurs,

Avec les clubs, les comités et les ligues, contribuer au développement du Rink-Hockey et au nombre de ses licenciés

Permettre aux plus jeunes de s'épanouir dans une pratique de loisir (école de Rink-Hockey)

### L'avenir

Nous nous réjouissons de la participation de notre Equipe de France (U17, seniors femmes, seniors hommes) au Portugal en ce début de saison

Nous nous réjouissons de la médaille d'argent de nos seniors hommes

Nous remercions tout le staff et les athlètes pour ce travail accompli  
Mais

Nous devons réussir à progresser en disposant de plus de moyens humain et financier (pb statut de haut-niveau)

### Respect

Pour compléter cette courte présentation, il nous importe de mettre en valeur une valeur indispensable : le respect

Respect des joueurs entre eux

Respect des arbitres

Respect des adultes vis-à-vis des jeunes

Respect des jeunes vis-à-vis des adultes

Merci de votre attention et bonne assemblée générale à toutes et tous

## Commission sportive Roller Hockey :

### Arbitrage

Poursuivre le développement de l'arbitrage et valoriser la fonction

- Une désignation efficace
- Un focus sur l'arbitrage en N3
- Une politique complète de formation



### Gestion des compétitions

Une gestion encore et toujours « de crise »

- Des mesures transitoires et exceptionnelles
- Des tarifs d'inscriptions adaptés



### Valorisation du haut niveau

Une volonté de donner plus de visibilité au haut niveau et de créer une nouvelle proximité avec les pratiquants

- Une saison pour « tester » de nouvelles initiatives de valorisation :
- Des ambassadeurs représentants de la Ligue Elite
  - Une ligne éditoriale actualisée et harmonisée
  - Un album de vignettes... et Carpentier 2022 comme événement majeur



### Développement et accompagnement

Faire progresser les clubs à travers :

- Un projet de développement pour les jeunes
- Des outils pour de nouvelles pratiques (Street et Kid's hockey)
- Des échanges avec les commissions régionales



## Commission sportive Roller Freestyle :

### BILAN 2021 - Roller freestyle / Street/Rampe/Bowl

#### Circuit Digital Street



- 73 participants dans toutes les catégories
- 19 clubs représentés
- Forte présence des petites catégories U14
- 38% de féminines
- Augmentation de visibilité sur les réseaux sociaux
- Augmentation des prises de licences individuelles

Option Street sur la licence : 510 licenciés

#### Championnat D'Europe



**ROLLER**  
*Freestyle*  
STREET - RAMPE - BOWL

- Reconnaissance pour 2022
- 4 médailles en Street
- 3 médailles en park
- 2 titres de champion d'Europe pour Julien Cudot

### Perspective 2022

- Redynamiser le circuit physique Championnat de France : Séminaire des organisateurs Mars 2022
- Développer la notoriété digitale : maintenir l'application mobile
- Intégrer le volet équipement : thématique skatepark pour valoriser les spécificités
- Recruter de nouveaux bénévoles
- Augmenter le nombre de licenciés

2021

### Le Roller Freestyle cette année

- Constitution de la nouvelle équipe freestyle
- Reprise de l'activité en présentielle en septembre
- Développement de notre discipline au Bénin, formation de juges internationaux
- Organisation des 2 championnats de France
- Reconstitution de l'Équipe de France
- Présence de cette dernière au championnat d'Europe le week-end prochain
- Organisation de stages, formations, compétitions physique et en ligne
- Développement de notre communication sur les réseaux ainsi que sur nos événements



## Commission sportive Skateboard :

### Offre de compétitions



**LONGBOARD DESCENTE** : pas de club candidat à l'organisation

**SLALOM** : 1 club candidat (Nantes) à l'organisation d'un événement international « Main » : **ANNULE - covid**

**DANCING** : 1 club candidat (Nantes) à l'organisation des premiers championnats de France de cette nouvelle discipline récemment officialisée : **ANNULE - covid**

**MOUNTAINBOARD** : 1 championnat de France (Bordeaux) et 1 championnat du Monde (Compiègne) étaient programmés. **ANNULE - covid**

#### **STREET / BOWL :**

Championnats régionaux qualificatifs pour le championnat de France : **tous ANNULES covid**  
Championnats de France : **réalisés** à huis-clos et réservés aux SHN et pro.

### Championnats de France STREET et BOWL



Longtemps incertains, ces 2 championnats de France ont pu se tenir, mais à **HUIS-CLOS** et dans des conditions de préparation et de réalisation très particulières, et seulement en raison de l'inclusion de leurs résultats au **parcours de qualification olympique** :

- accord du ministère : 15 jours avant // - accord des 2 clubs d'accueil : 15 jours avant
- sponsors de dernière minute : 7 jours avant // - accord retransmission web TV « Sport en France » : 7 jours avant
- **liste des riders autorisés à concourir par le ministère : 3 jours avant !**

#### **BOWL – Chelles (77) les 1<sup>er</sup> et 2 mai 2021**

- **femmes** : 4 inscrites. Vainqueur : **Madeleine LARCHERON** (15 ans, qualifiée pour Tokyo, où elle finira 13ème)
- **hommes** : 6 inscrits. Vainqueur : **Tom MARTIN** (12 ans)

#### **STREET – Biarritz (64) les 8 et 9 mai 2021**

- **femmes** : 4 inscrites. Vainqueur : **Charlotte HYM** (qualifiée pour Tokyo, où elle finira 17ème)
- **hommes** : 8 inscrits. Vainqueur : **Vincent MILOU** (qualifié pour Tokyo, où il finira 4ème)

#### **BUDGET de ce CDF si particulier :**

- recettes : ZERO € ; les clubs ayant accepté une organisation de dernière minute, sans engranger de recettes (spectateurs, buvette), les frais d'engagement ont été suspendus. Les riders ayant été convoqués sous statut SHN « retour à la compétition », leurs inscriptions étaient gratuites
- charges : 28 K€ dont : 8 K€ défraiement officiels + 9 K€ web TV + 9,2 K€ intervenants et indemnités + 1,6 K€ « trophées »

### Animation de réseau et projets – compétences commission



En l'absence de compétitions et malgré la crise sanitaire, le nombre de licences skateboard a cru de 30 % (à 3400) depuis la fin de la saison 2019-2020 (2900). Et cette tendance se poursuit puisque ce début de saison 2021-2022 enregistre encore une très nette hausse (4300 début décembre 2021), alors même que les circuits de compétitions ne commenceront qu'au printemps 2022.

**Un travail de fond a été réalisé**, incluant des projets formalisés et budgétés :

- développement de l'**offre de compétitions « performance »** (non SHN, et parcours de détection)
- renforcement et articulation des **championnats régionaux** (qualificatifs pour le Cdf)
- entraînement et **formation continue des juges** sur une offre de compétitions densifiée
- création d'un **challenge national junior U14, hors performance et détection**, avec maillage territorial complet et s'appuyant sur les actions de clubs déjà en place, mais non coordonnées ni capitalisées par le niveau fédéral
- proposition d'une **licence spéciale « skatepark indoor »** à bas coût (attractive aussi pour le roller freestyle) : sur la base des adhérents effectifs et réguliers des 10 plus gros parks indoor en France, **cible « licenciables » actuellement hors FFRS = 30.000**
- développement de la pratique **HANDI-SKATE**
- créer une **image de marque CNS**, avec vente boutique merchandising : Trickionnary (produit phare), planches, goodies.

Ce travail de conception a été soumis et approuvé en séminaire élargi, rassemblant annuellement les membres de la commission, les formateurs, les référents régionaux, les cadres et les intervenants extérieurs.

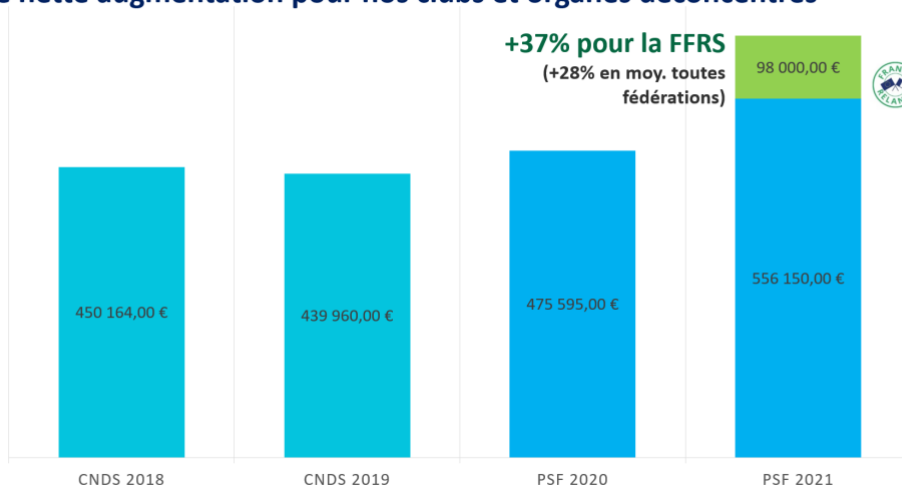
**Ces projets ne peuvent devenir réalité qu'avec un cadre salarié dédié au sein du service compétition**, qui soit issue de l'éco-système skateboard (multi-compétences), pour proposer un produit BANKABLE global à même d'attirer des financements privés. Rappel, saison 19-20 : la CNS ramène 30 K€ de sponsors sur le CDF, sans ressource humaine dédiée.

## 5.4. Intervention des responsables de chantiers thématiques

### Projet Sportif Fédéral :



### Une nette augmentation pour nos clubs et organes déconcentrés



## ENVELOPPE GLOBALE 2021



## LE CADRE FIXE PAR L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

SUBVENTIONS "PROJET SPORTIF FEDERAL"



## NOTE DE CADRAGE FFRS 2021



### PRIORITÉS 2021

#### Développement de la pratique féminine

OBJ = augmenter de +25% les crédits dédiés  
2020 = 34 650 € → 2021 = mini 43 312€

#### Enveloppe « Outre-mer »

2021 = mini 56 600€

Garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires et de privilégier les actions visant à **corriger les inégalités sociales et territoriales**.

Garantir au minimum 50 % des crédits pour les clubs et ne pas réduire la part club par rapport à 2020.



### PRIORITÉS 2021

Actions qui s'inscrivent dans le projet de développement fédéral  
« **2024, Libérons notre plein potentiel** »

Actions en lien avec le milieu scolaire ou périscolaire,  
Développement d'écoles de roller, skateboard ou trottinette évoluant sur des skateparks au sein de clubs préexistants,  
Actions qui concourent à professionnaliser les structures et développer l'emploi (pour mémoire, les aides directes à l'emploi ne relèvent pas du PSF, mais du PST).

## NOTRE ORGANISATION

SUBVENTIONS "PROJET SPORTIF FEDERAL"

### COMMISSION TECHNIQUE

- Composée de CTS et salariés fédéraux
- Etudes des critères
- Vérification éligibilité des dossiers
- Première instruction (en double aveugle)
- Harmonisation nationale
- Formule des propositions

### COMMISSION D'ATTRIBUTION

- Composée de membres du BE / CA, de responsables de ligues & CDRS, de techniciens
- Proposition des critères
- Arbitrages
- Charte de fonctionnement
- Déclaration d'intérêt pour tous les membres
- Participation de la Présidente du Comité d'Éthique & de Déontologie
- Principe de dépôt : un membre ne peut pas instruire un dossier qui le concerne
- Transmission des informations à l'agence
- Contrôles par sondage et **validation in fine par l'Agence Nationale du Sport**

DARLET	Boris
CASTERAN	Stéphane
KERIBIN	Monique
LE RALLEC	Marie-Claire
MALARD	Jean-François
SAULNIER	Fabien
SMITT	Christophe
PASQUALINI	Vincent
LEULLIER	Thierry
MANGUETTE	Philippe
SIMON	Sandrine
AUDON	Marie
ROSA	Jade
SKSIK	David

### LA METHODE

Reprise des anciennes missions des DRJSCS

### L'EQUITE

Garantir l'éthique et l'équité de traitement

## LES POINTS ESSENTIELS 2021

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Formaliser un projet de développement territorial
- Respecter les obligations fédérales statutaires et réglementaires

### SEUIL DE L'AIDE FINANCIÈRE

1 500€ minimum

1 000€ pour les actions en ZRR

 1 000€ pour les actions Plan France Relance

**NOMBRE D'ACTIONS MAX. SUBVENTIONNABLES : 5**

**6** si au moins 1 action s'inscrit dans le Plan France Relance

### DATES À RETENIR

**08/04 à début juin**  
Dépôt des dossiers sur le *CompteAsso*

**Avant 30 juin**  
Instruction des dossiers

**Courant été 2021**  
Mise en paiement des subventions et envoi des notifications par l'Agence Nationale du Sport

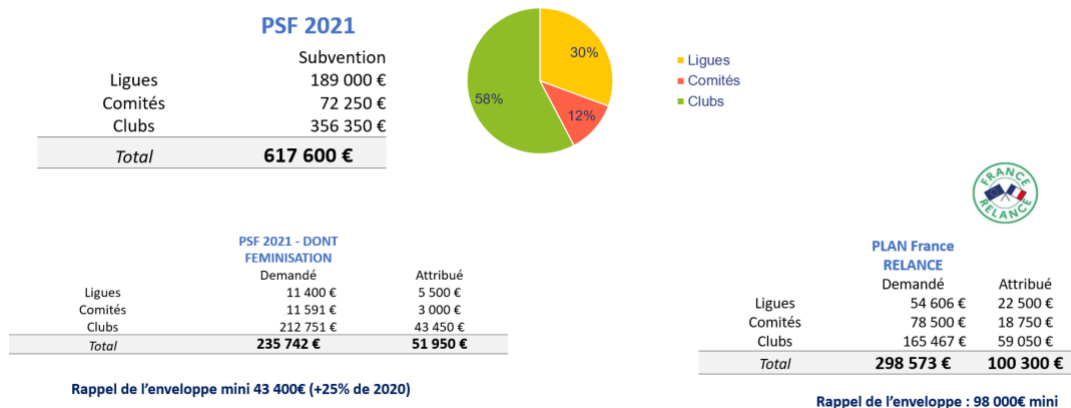


## UNE MONTEE EN PUISSANCE

SUBVENTIONS "PROJET SPORTIF FEDERAL"



## REPARTITION DES CREDITS 2021



## CAMPAGNE 2022 : QUELLES PERSPECTIVES ?

SUBVENTIONS "PROJET SPORTIF FEDERAL"



## CAMPAGNE 2022

SUBVENTIONS "PROJET SPORTIF FEDERAL"



### Zoom sur :

**#2 Point de contact unique : le hub**

**#2 Espace dirigeant sur site web**



### GÉRER MON CLUB

- BIENVENUE
- GÉRER SA SAISON SPORTIVE
- ASSURANCE
- RECRUTER ET FIDÉLISER
- TROUVER UN FINANCEMENT
- FORMER ET EMPLOYER
- COMMUNIQUER
- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- ASSEMBLÉES GÉNÉRALES FFRS

## Sport Santé :

### SPORT SANTE : COMMENT NOUS POSITIONNER ?

UN POSITIONNEMENT ORIGINAL POUR LA FFRS



#### TOUT LE MONDE EN PARLE

Une notion galvaudée



#### DES CIBLES MULTIPLES

Bien-être ? Accompagnement médical ?  
Jeunes ? Seniors ?



#### IDENTIFIER LES SPECIFICITES ROLLER & SKATE

Quel est notre apport ?  
Qu'est-ce qui nous différencie des autres ?



#### UN POSITIONNEMENT ORIGINAL

1- Sport bien-être : Fit n° Roller  
2- Sport Santé : adolescents

### DEUX AXES COMPLEMENTAIRES



**MÉDICOSPORT-SANTÉ**  
LE DÉVELOPPEMENT À COÛT MÉDICAL DES OCCUPATIONS SPORTIVES

A l'attention des professionnels de santé  
Explicite les apports de la discipline sportive  
et ses contre-indications

**Validation de la fiche Roller et Skateboard  
en novembre 2020** par la commission  
médicale du CNOSF

Avec un positionnement supplémentaire  
original : les troubles psy de l'adolescent et  
des jeunes adultes



Partenariat signé avec la Clinique Béthanie  
(Talence, 33)

**Projet pilote à destination d'un public  
adolescents et jeunes adultes (13-25 ans)**  
Rédaction d'un protocole qui sera reproductible

**Premier cours au printemps 2020**  
Interruption en raison de la crise sanitaire.  
Reprise à l'automne 2021.





## MÉDICOSPORT-SANTÉ

LE DICTIONNAIRE À VISÉE MÉDICALE DES DISCIPLINES SPORTIVES

# VIDAL®

- Intégration du MEDICOSPORT  
<https://www.vidal.fr/sante/sport/infos-sport-medicosport-sante/72/roller-et-skateboard/>

- Développement d'une offre double:
- Santé, bien-être
- Sport sur ordonnance pour lutter contre les addictions



## EXPÉRIENCE EN COURS

HÔPITAL DE JOUR POUR LES 16-25 ANS



L'ÉQUIPE DE L'HÔPITAL DE JOUR TCA PREND EN CHARGE LES 16-25 ANS SOUFFRANT DE TROUBLES DE CONDUITS ALIMENTAIRES. ELLE PROPOSE DES SOINS SPÉCIFIQUES EN INDIVIDUEL ET EN GROUPE.

TRAVAIL RÉALISÉ EN ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE MÉDICALE DE LA CLINIQUE

NOS PRATIQUES PERMETTENT À CES JEUNES DE REPRENDRE CONFIANCE EN EUX DANS UN CONTEXTE INNOVANT.



Xavier Pommereau  
Psychiatre, spécialiste de l'adolescence en difficulté

## Concept

Le **FIT N' ROLLER** est la rencontre entre le fun du fitness et l'émotion du roller.

Plus qu'un cours de fitness sur roulettes c'est une expérience sportive inédite qui attise l'envie de rouler en mode "Fit".



“ Le fun du fitness, la glisse du roller ”

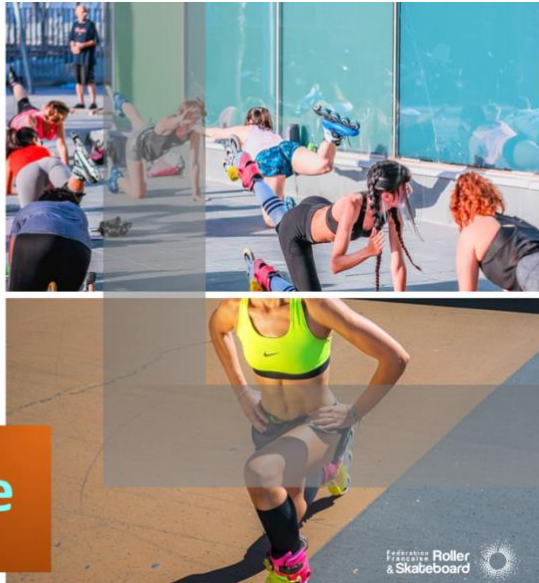


## Concept

- Du débutant à l'expert
- Chacun à son rythme
- Motivant : amusant et challengeant
- Un modèle à suivre

“

“ **Zéro complexe**



## 2 possibilités pour le club

**TESTER** : utiliser la base des exercices en accès libre pour tester à « petite échelle » le format d'exercices auprès des adhérents

Outils : une base de donnée d'exos en libre accès pour les clubs

**SE LANCER** : participer à la formation Moniteur FIT N'ROLLER quand le club est convaincu de pouvoir proposer le FIT N'ROLLER.

Outils : une formation de 2j, un suivi des moniteurs, des outils marketing de mise en avant du club

## 2 types de cours

**INTRO** : cours adapté aux débutants dans un lieu de pratique sécurisé

**ESSENTIEL** : cours en salle de tous niveaux de la remise en forme jusqu'au perfectionnement



**Sport sécurisé :**

Fédération Française Roller & Skateboard

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

GROUPE egæ

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Réagir, prévenir, sensibiliser... Le rôle de TOUS !

Réagir, prévenir, sensibiliser... le rôle de TOUS !

2020-21 = RENFORCER LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES

Fédération Française Roller & Skateboard

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES  
(1 élue du CA, 1 juriste, 1 CTN, 1 sportive HN ancienne victime)

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE  
30/03/2019

LE RECUEIL DE LA PAROLE DES VICTIMES ET DES ALERTES

L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

GROUPE egæ  
23/07/2020

Réagir, prévenir, sensibiliser... le rôle de TOUS !

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES

LES ACTIONS REALISEES EN 2020/2021 :

- Communication auprès des ligues, comités départementaux et clubs des conférences publiques de CAPA sur leur territoire = conférences in visio (COVID) dans toutes les régions en 2020/2021
- Visio sensibilisation des clubs à destination de tous les dirigeants, encadrants et pratiquants de +16 ans (09/2020)
- Participation à l'élaboration de supports de communication sur le « process d'une alerte » et sur la « gestion de crise » lorsqu'un fait de violence est révélé dans un club ou un OD à la demande du Ministère des Sports pour le Vade Mecum (02/2021)
- Intervention lors de la conférence nationale sur les violences organisée par le Ministère des Sports – la formation des acteurs (04/2021)
- Mise en place d'un réseau de référents VS dans les commissions sportives (visio accueil et présentation de leur rôle – 06/2021)
- Participation à la formation des CTS référents VS organisée par le ministère (02+07/2021)
- Participation aux réunions (organisées par la DS) du comité éditorial visant à élaborer un référentiel commun à l'ensemble des formations et proposer une offre de formation adaptée aux publics cibles (test du module de sensibilisation)

→ + 1000 personnes sensibilisées !

<https://ffroller.fr/lutte-violences/>





Réagir, prévenir, sensibiliser... le rôle de TOUS !

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

## LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES

LES ACTIONS REALISEES EN 2020/2021 :

- Mise à jour et élargissement à toutes les formes de violences d'un module de formation et de sensibilisation aux violences et au bizutage qui est intégré depuis octobre 2019 dans l'ensemble des formations dispensées par la FF Roller et Skateboard (formations fédérales et formations professionnelles)

→ +500 stagiaires sensibilisés ces 2 dernières années !



- Création d'un kit de sensibilisation composé de trois affiches et d'une charte, et diffusion à tous les clubs à la rentrée 2020.

Ces supports valorisent l'engagement des clubs en faveur du respect, de l'épanouissement, du partage, et de manière générale des valeurs que nous prônons tous pour un sport inclusif, éducatif et responsable. → 841 clubs ont reçu ce kit !



Réagir, prévenir, sensibiliser... le rôle de TOUS !

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

LES ACTIONS REALISEES EN 2020/2021 :

- Suivi des signalements
- Signalements auprès de la cellule du Ministère des sports (Signal-Sports) et suivi des dossiers
- Signalements auprès des DRAJES/SDJES ainsi qu'aux Procureurs de la République concernés

→ 20 signalements sont suivis par la cellule (depuis 2019) :

- 10 dossiers concernent des mineurs
- 10 dossiers concernent des majeurs

## LE RECUEIL DE LA PAROLE DES VICTIMES ET DES ALERTES

GRUPE egæ

Chaque cas remontant à la Fédération, à Colosse aux pieds d'Argile ou à Egæ fait l'objet d'une transmission au procureur de la République, à la DDCS, à la DRDJSCS, au Ministère. La Fédération peut prendre des mesures conservatoires à l'encontre de licenciés, et la commission de discipline peut être mobilisée pour traiter les cas disciplinaires, déterminer des sanctions allant jusqu'à la radiation. Nous prévoyons de faire intervenir le Groupe Egæ en soutien de la cellule en charge des violences sexuelles, pour l'évaluation de la gravité des cas et leur qualification d'un point de vue juridique, l'accompagnement pouvant aller jusqu'à mener des instructions.



Réagir, prévenir, sensibiliser... le rôle de TOUS !

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

LES ACTIONS REALISEES EN 2020/2021 :

- Accompagnement des victimes qui le souhaitent via nos partenaires, Colosse aux pieds d'argile et Egæ qui, tous les 2, prennent le relais et ont des réseaux de psychologues et d'avocats spécialisés.
- Pour les victimes qui ne souhaitent pas être accompagnées par nos 2 partenaires, nous pouvons proposer des contacts de thérapeutes et de juristes de l'association Stop aux Violences sexuelles.
- La FFRS a identifié une enveloppe budgétaire pour aider financièrement les victimes à bénéficier d'une prise en charge thérapeutique.
- La Fédération a décidé de se porter partie civile dans les affaires de violences sexuelles et sexistes.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

GRUPE egæ

Réagir, prévenir, sensibiliser... le rôle de TOUS !

### CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

#### LES OBJECTIFS 2021/2024 :

- Elargissement de la cellule à **toutes les formes de violences**
- Formation des **formateurs** (réseau des formateurs BIF/BEF)
- **Animation du réseau** d'éducateurs/formateurs formés
- Formation des **référénts VS** des commissions sportives et des OD
- Formation des membres de la **commission disciplinaire et d'appel**
- Formation des **chargés d'instruction**
- Organisation d'une **conférence sensibilisation** avec CAPA lors d'un **temps fort des disciplines** (2/an)
- Communication sur les réseaux sociaux autour de la signature de la charte « Mon club s'engage » pour inciter les clubs à s'engager aux côtés de la fédération

#### Rouler Glisser :

## Pourquoi engager un projet ?



**Recrutement :** amener des jeunes vers nos pratiques.



**Partenariats :** renforcer l'image d'un club dynamique et ouvert sur son environnement, touchant un large public.



**Image :** augmenter la notoriété du club auprès d'un plus large public de jeunes et de leurs parents.



« Exemple : un projet à mener à l'école primaire »

## Des facilités pour le lancer :

### OFFICIEL









- Validé par une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale – Renouvellement 2021
- Articulé avec les programmes de l'Éducation Nationale et la compétence « Rouler – Glisser »
- Concrétisé par un partenariat FFRS-USEP-FFSG / travaux en cours pour intégrer la FFHG






## Comment lancer le ROULER GLISSER ?

**1. Préparer le projet en interne :** intérêt, objectifs, intervenants, conditions

**2. Contacter un premier partenaire :**

- Le conseiller pédagogique de circonscription
- Le délégué départemental USEP

**3. S'entendre sur les modalités :**

- Forme et dates du cycle (classes, rencontres...)
- Lieux (cours, gymnase, plateau, patinoire)
- Intervenants (enseignant, club, USEP...)
- Matériel (élèves, école, club, CDRS, USEP...)



## Les Formations

Ces actions pourront être en direction des enseignants, des formateurs, des éducateurs ou des bénévoles. Elles pourront se situer au niveau local, départemental ou régional, selon les besoins et les moyens, avec différents partenaires.

1. Avec l'USEP et son réseau de formateurs – formation en cours d'élaboration
2. Avec les cadres de la FFRS et de ses organes déconcentrés
3. Avec l'éducation nationale en partenariat avec les conseillers pédagogiques.



## Les projets

- 30 minutes d'activité physique quotidienne
- Intégration de la FFHG dans le projet Rouler-Glisser
- Formations avec l'USEP et les fédérations partenaires
- Création d'un projet « hockey » avec la FFH et la FFHG
- Mise en place du « savoir rouler » - roller - skateboard – trottinette
- Travailler sur la continuité du rouler glisser au niveau de l'UNSS
- Création d'un projet skateboard USEP – UNSS
- Participation à la journée du sport scolaire – septembre

**PARIS 2024**

- Semaine Olympique et Paralympique - 24 au 29 janvier 2022
  - Journée Olympique et Paralympique – 23 juin
- Projet « coupons génération 2024 »



## Le financement

La fédération accompagne les clubs et les organes déconcentré dans le financement des actions vers l'éducation nationale via le PSF.

Il existe d'autres types de financement au niveau local.



## Suggestions pour favoriser le lien club - Education nationale

**1. Proposer régulièrement des temps d'essai en club**

**2. Communiquer sur le club:**

**3. Prévoir l'intervention d'un sportif et/ou dirigeant du club :**



## Quelques chiffres

130 participants à la visio rouler-glisser de janvier 2021

34 actions pour 74 550€ financées via le PSF 2021

*Carte Passerelle CNOSF – USEP – Besport – 140 clubs inscrits*



## Emploi - Formation :

### La professionnalisation de nos réseaux (Ligues, CDRS et clubs) : levier de structuration et développement des territoires

Priorité du projet fédéral 2020-2024 ➔ **Elaboration de la stratégie de professionnalisation de la FFRS**

La professionnalisation des structures doit faire l'objet d'une approche globale ne se limitant pas à une approche centrée uniquement sur l'emploi. La professionnalisation résulte de l'imbrication de 3 dimensions :



### La stratégie de professionnalisation de la FFRS : 4 enjeux

#### 1 - Encourager la formation des jeunes dans le cadre notamment de l'apprentissage pour favoriser l'insertion professionnelle :

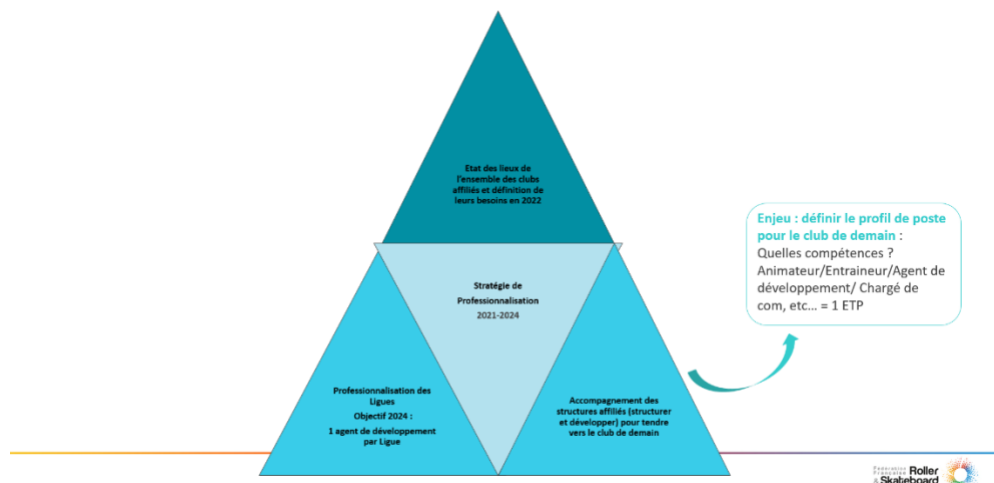
- Alternants en formation DEJEPS – BPJEPS APT associé à l'obtention du module complémentaire équivalent BIF Roller/Skate
- Stagiaires licenciés en formation CQP (aide à hauteur de 50% des frais pédagogiques)

#### 2 - Encourager la création ou pérennisation (consolidation) de poste d'agent de développement / conseiller territorial dans les ligues par la mise en place des Conventions Ligues. Pour rappel, les aides à l'emploi et à l'apprentissage restent gérées par les services déconcentrés de l'Etat : les DRAJES. La FFRS émet un avis via le volet professionnalisation du PSF.

#### 3 - Encourager la création ou pérennisation de postes d'animateurs /entraîneurs sportifs dans les clubs (Profils animateur – Entraîneur sportif/coordonnateur administratif). La Ligue émet un avis via le volet professionnalisation du PSF.

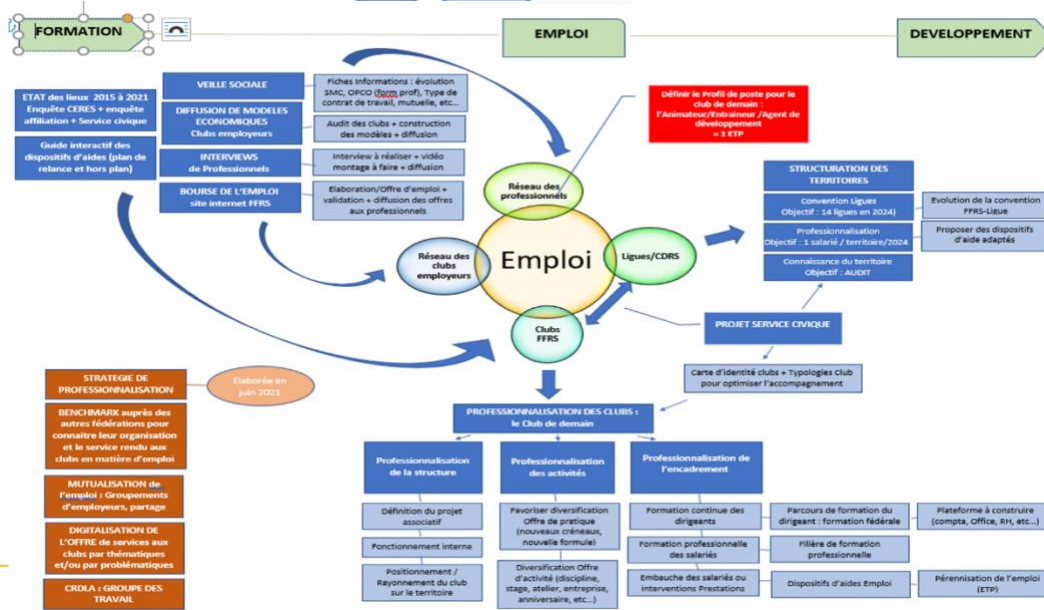
#### 4 - Encourager le développement de missions de service civique dans les clubs, ligues et comités départementaux. A ce titre, Projet Service Civique FFRS 2021 : déploiement de 28 volontaires dans les 14 Ligues

### La stratégie de professionnalisation de la FFRS : 3 objectifs



**Etat des lieux de l'Emploi selon une étude menée par la CERES de novembre 2020 à février 2021**

TYPLOGIE DES CLUBS	Clubs non employeurs		Clubs employeurs	
	Clubs amateurs	Clubs en voie de professionnalisation	Clubs professionnalisés	Clubs dits Grandes structures
Nombre de licenciés	< 40 licenciés	40 à 100 licenciés	+ 100 licenciés	+ 100 licenciés
Budget Annuel	< 15000 €	16 000 à 45 000 €	46 000 à 100 000 €	> 100 000 €
Ressources humaines	Bénévoles uniquement	Au moins 1 travailleur indépendant	Au moins 1 salarié	Plusieurs salariés et travailleurs indépendants
Engagement des clubs FFRS	52%	20%		28%
Bénévolat	93% des clubs ont recours à des bénévoles Moyenne de bénévoles par club : 12,4			
Enquête échantillon : 141 clubs	0 ETP	14 ETP	61,5 ETP	
Enquête extrapolation : 805 clubs	0 ETP	94 ETP	296 ETP	
Nbre de clubs non employeurs/employeurs	446 clubs n'ont pas recours à des professionnels		409 clubs ont recours à des professionnels	
Activités proposées	Initiation dans une discipline École de patinage jeune / adultes, Entraînements compétitions adultes			
	Encadrement scolaire Encadrement patinoir et Centre de loisirs Entraînement compétitions des jeunes, Interventions et prestations ponctuelles (Entreprise) Encadrement loisirs bien être Organisation d'événements et de compétitions Coordination technique et pédagogique du club			



**Le déploiement de Service Civique : un projet au service de la structuration des territoires**



**Mission agréée: PROMOUVOIR LE ROLLER ET SKATEBOARD AUPRES DE PUBLICS ELOIGNES**

Accueil de 28 volontaires en service civique soit 2 volontaires par Ligue pendant 8 mois

**Les 3 étapes de la mission**

Aller à la rencontre des clubs pour mieux les connaître, avec comme support un questionnaire pour :  
 - déterminer les profils de clubs (typologies)  
 - recenser les besoins des club

Aider les clubs qui souhaitent se développer en :  
 - les aidant à définir leur projet de club  
 - leur proposant une offre de pratique diversifiée  
 - leur mettant à disposition des outils de développement et actions ponctuelles

Contribuer au recrutement de nouveaux publics :  
 - démarcher les écoles et collèges pour proposer des prestations en lien avec le club du territoire  
 - Aller à la rencontre des publics senior et féminin sur leur lieux de vie

**L'enjeu :** aider les ligues à structurer et développer les clubs affiliés de leur territoire dans le cadre du plan de redynamisation avec la contribution notamment de ces 28 volontaires.

➡ **Objectif à plus long terme: encourager la professionnalisation des territoires**



## Le dispositif



- **Recruter 30 volontaires** de 18 à 25 ans parmi notre réseau (obligation de mixité).
- **Engagement 24h/semaine** (100h/mois) pendant 8 mois (débuter en octobre au plus tard en décembre).
- **Enjeux pour volontaire** : **parfaire son projet d'avenir** (personnel et professionnel).
- **Statuts du volontaire** : ni salarié, ni stagiaire, ni bénévole = **relation de collaboration** et non de subordination.  
*Le volontaire ne peut pas effectuer son service civique dans une structure dans laquelle il est ou a été salarié.*

→ **Obligation de se former (formation civique et citoyenne)** : PSC 1 + formation pratique (proposer un BIF/BEF en fonction des objectifs du volontaire).

→ **L'indemnisation du volontaire** :

**L'Etat verse au volontaire une indemnité de 473 €/mois** (cumulable avec Aide au logement et allocation aux Adultes handicapés, Bourse, etc...) + **108 €/mois supplémentaire (si boursier ou bénéficiaire du RSA).**

**L'organisme d'accueil verse au volontaire** une prestation de **107,58 €/ mois** (en nature ou en espèce).

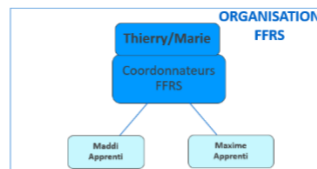
➡ **L'indemnité mensuelle perçue par le volontaire est de 580 € minimum et peut s'élever à 688 €**

**L'Etat verse à la structure agréée** au titre du tutorat : 100 €/mois/volontaire

## Le projet de déploiement



- Définir la mission + diffusion de l'offre
- Co-recruter le volontaire avec la Ligue
- Gérer le volet administratif et financier (diffusion de l'offre + recrutement en lien avec la Ligue + établissement du contrat et convention de mise à disposition + suivi mensuels des paiements + Gestion des congés/absences + formation civique et citoyenne (théorique et pratique) + bilans hebdomadaires/trimestriels et de fin de mission
- Animer les réseaux des Ligues d'accueil, Tuteurs et Volontaires
- Accompagner les volontaires et donc les clubs (construction de l'audit/définition du projet/offre de pratique et outils de développement)
- Verser au volontaire l'indemnité de 107,58€/mois
- Mettre à disposition 1 ordinateur à chaque volontaire.

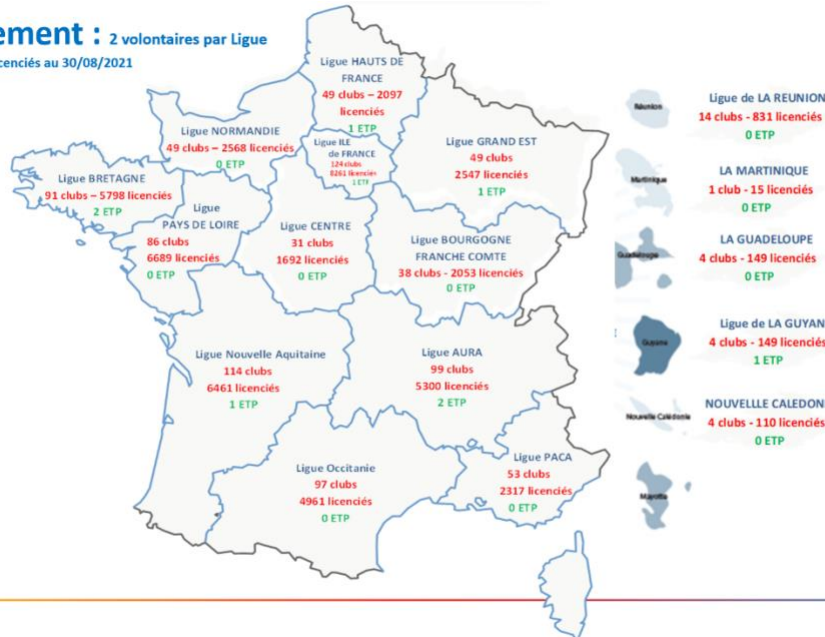


- Mission de 24h/semaine soit 96h/mois
- Vivre une nouvelle expérience en accomplissant d'une mission d'intérêt général
- Acquérir de nouvelles compétences et connaissances

- Co recruter le volontaire avec la FFRS
- Gérer l'accueil du stagiaire sur site (bureau à disposition-matériel)
- Désigner le tuteur + suivi d'1 jour de formation (Rôle du tuteur)
- Prendre en charge des frais de déplacement durant la mission

## Déploiement : 2 volontaires par Ligue

Données Clubs/Licenciés au 30/08/2021



## Echéancier



## Avancée des recrutements au 20 novembre 2021:



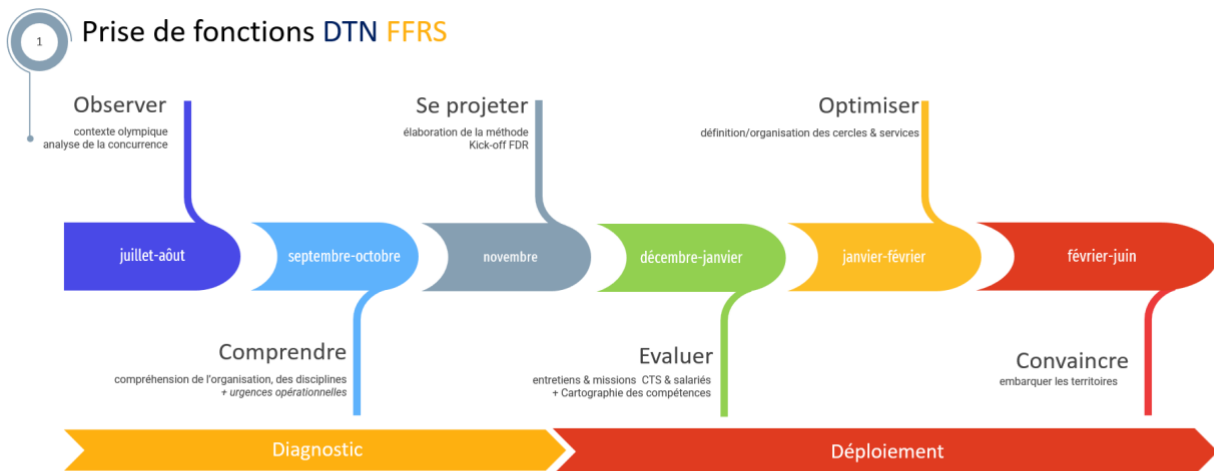
L'ensemble des ligues ont publié leurs 2 offres de missions (tuteur et lieu de mission définis)

**7 Ligues vont accueillir prochainement les services civiques :**

- La Réunion : début de mission le 22 novembre
- La Normandie, AURA, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Pays de Loire : début le 6 décembre
- Sud : début le 31 décembre

*Les 7 autres Ligues (Guyane, Centre Val de Loire, Bourgogne Franche Comte, Grand Est, Hauts de France, Bretagne) sont en cours de recrutement et accueilleront les volontaires au plus tard fin décembre*

## 6. Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale



Encadrement JO – Bilan JO – AAP data – Contrat de dev – AAP impact 2024 – mondial Roccaraso – mondial Barcelone – mondial Ibagué – recrutement CTS – recrutement contrat PO – recrutement CTF – recrutement CDD x 2 – recrutement data analyst – délégation – brochure salon des maires – diagnostics ORÈvre – critères HN – PPF – plateforme RH – convention UNSS – conventions formateurs...

2 Rapport d'étonnement

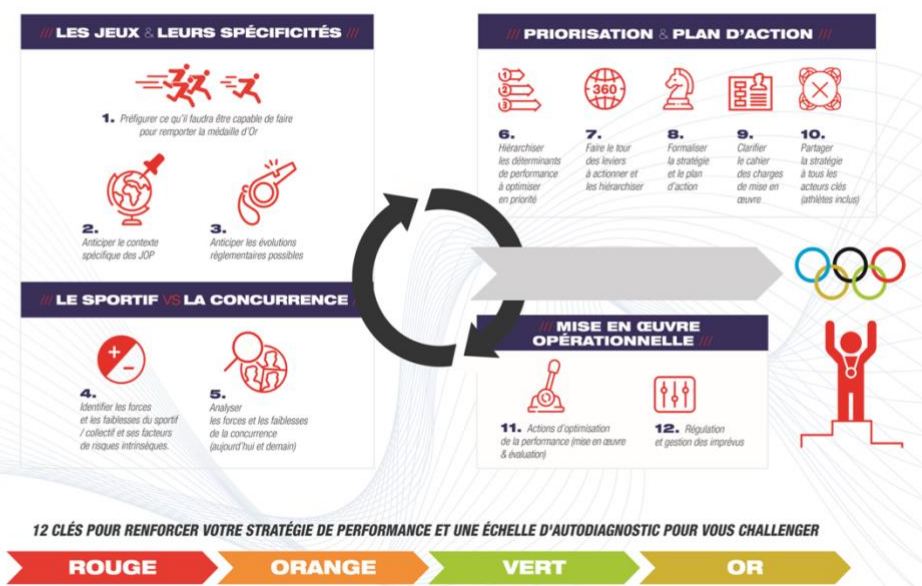


3

ORfèvre & Cellule Perf. 2024



La méthode ORfèvre



7. Situation financière arrêtée au 31/08/2021

7.1. Rapport sur la situation financière de la fédération par la Trésorière Générale

**Bilan 31 aout 2021 :**

Intégration des subventions ANS corrélée aux taux de soutien des diverses actions.

➤ Résultat de + 204 608,18€ (total charges : 3 108 834,38€ total produits : 3 313 442,56€)

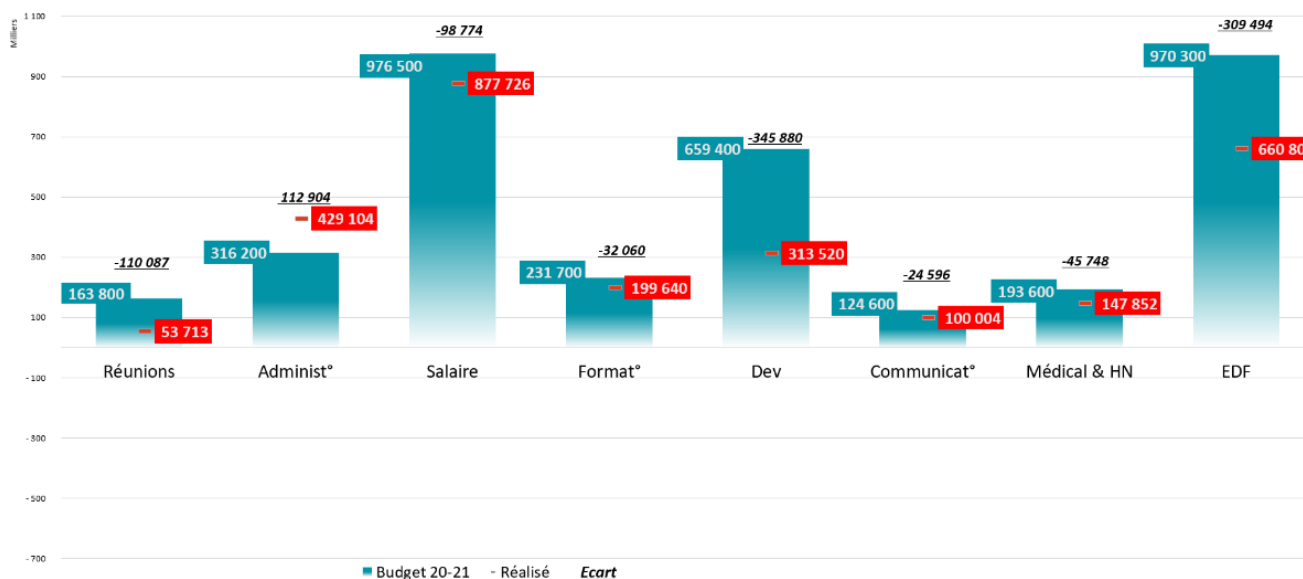
## 7.2. Rapport du commissaire aux comptes

Le rapport de la trésorière a expliqué l'analyse des comptes, le commissaire aux comptes est donc en mesure de certifier les comptes au 31 août 2021 comme réguliers et conformes à la nouvelle réglementation qui s'applique cette année.

Au titre des conventions réglementées, deux conventions ont été soumises, qu'il faudra approuver. Les conventions réglementées interviennent entre l'association et l'un de ses administrateurs ou une partie liée. Ces 2 conventions sont de même nature et elles correspondent à l'indemnité au véhicule de fonction du président.

**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport du commissaire aux comptes.**

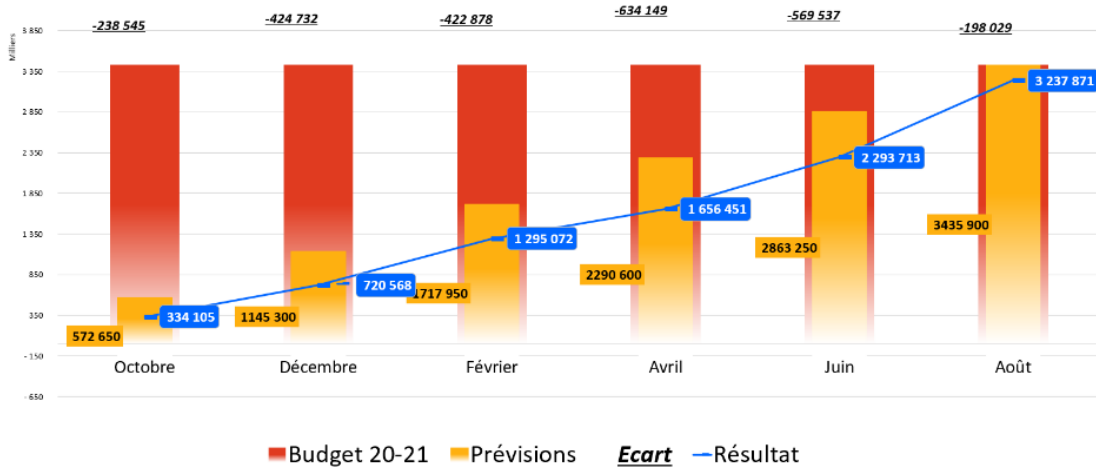
## 7.3. Approbation des comptes de l'exercice clos et « quitus » au trésorier





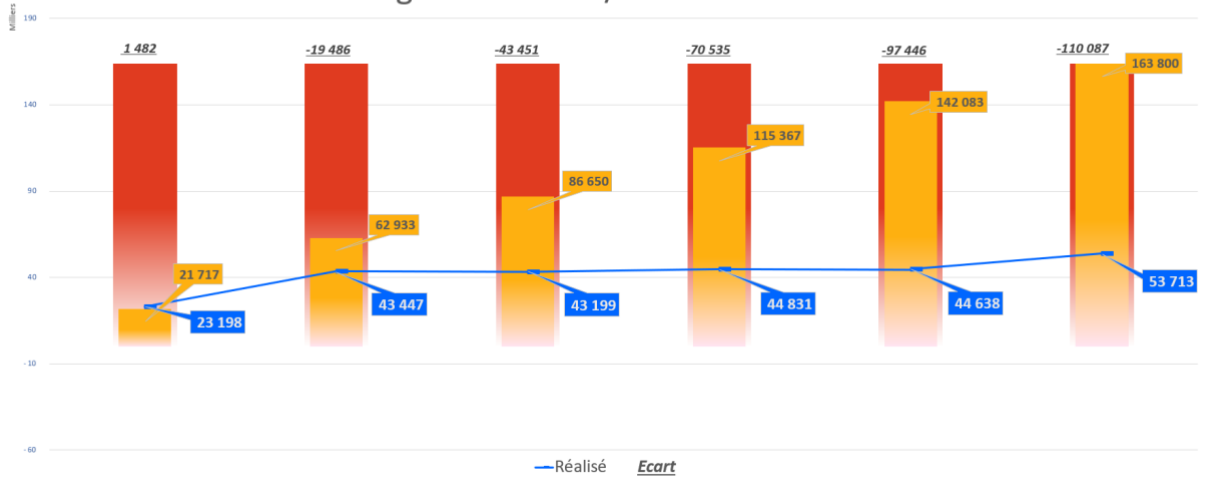
## Produits 2020-2021

Budget 3 435 900 € / Réalisé 3 237 871 €

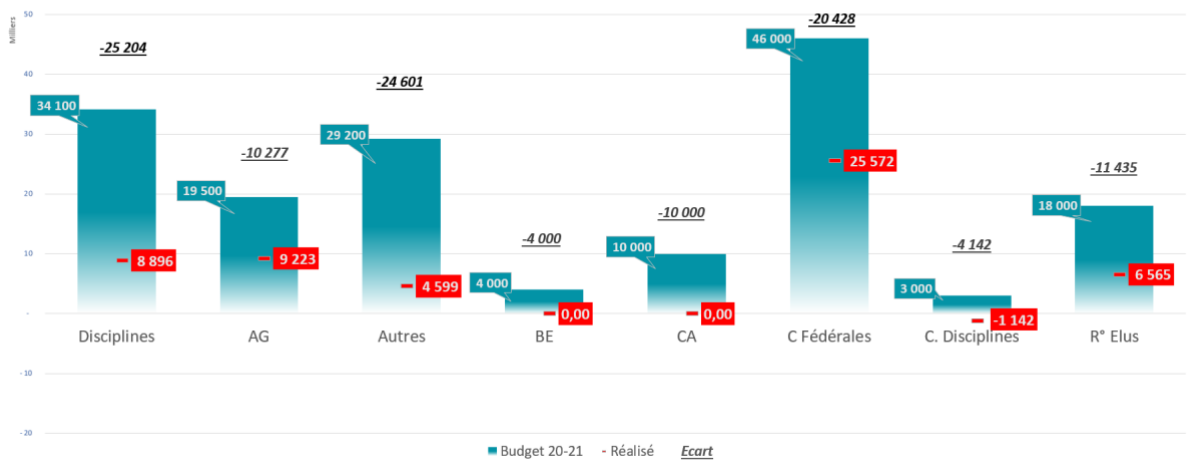


## Réunions 2020-2021

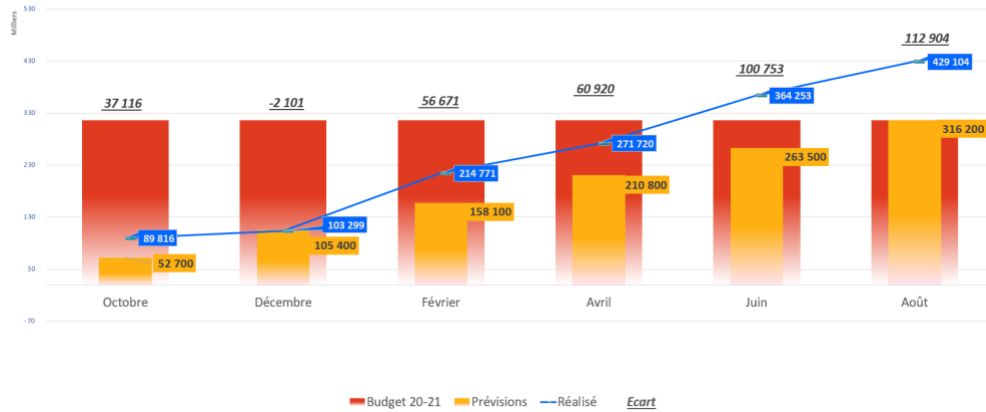
Budget 163 800 € / Réalisé 53 713 €



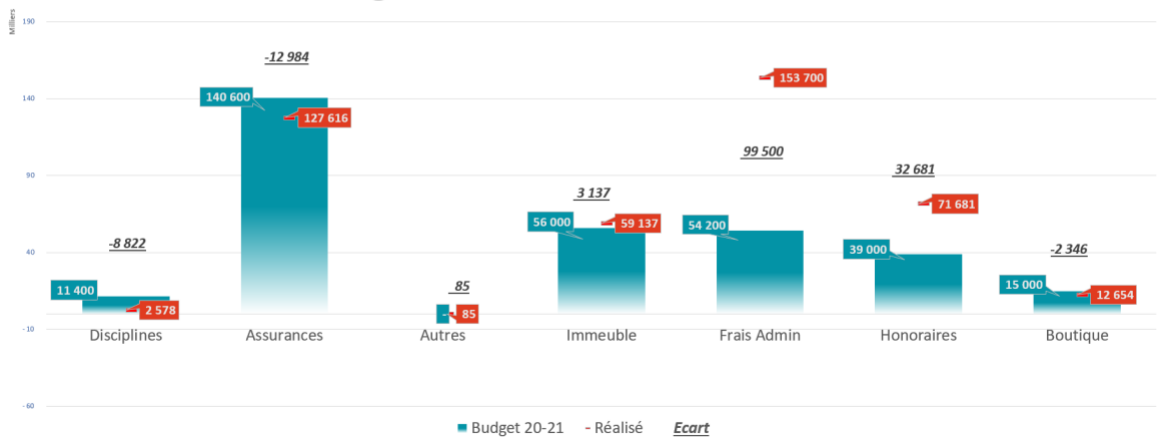
### Réunions 2020-2021 Budget 163 800 € / Réalisé 53 713 €



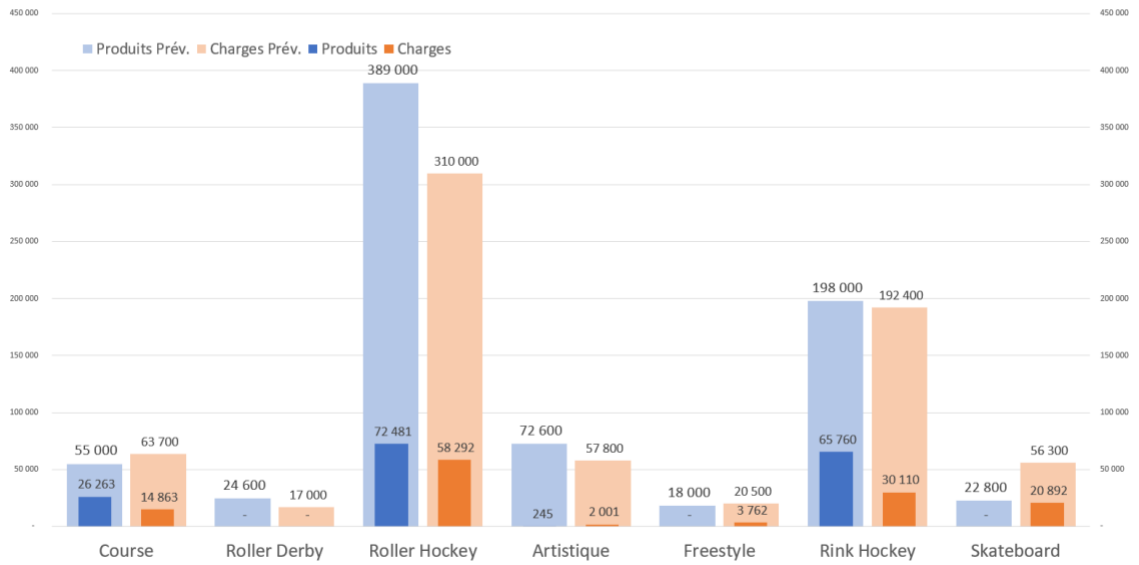
### Administration 2020-2021 Budget 316 200 € / Réalisé 429 104 €



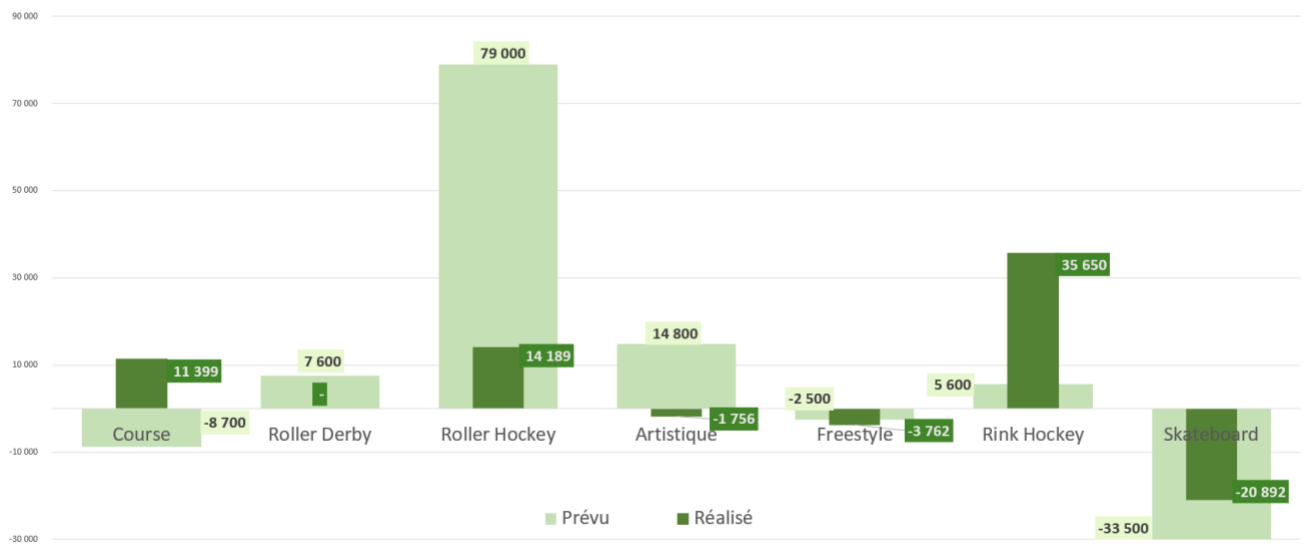
### Administration 2020-2021 Budget 316 200 € / Réalisé 429 104 €



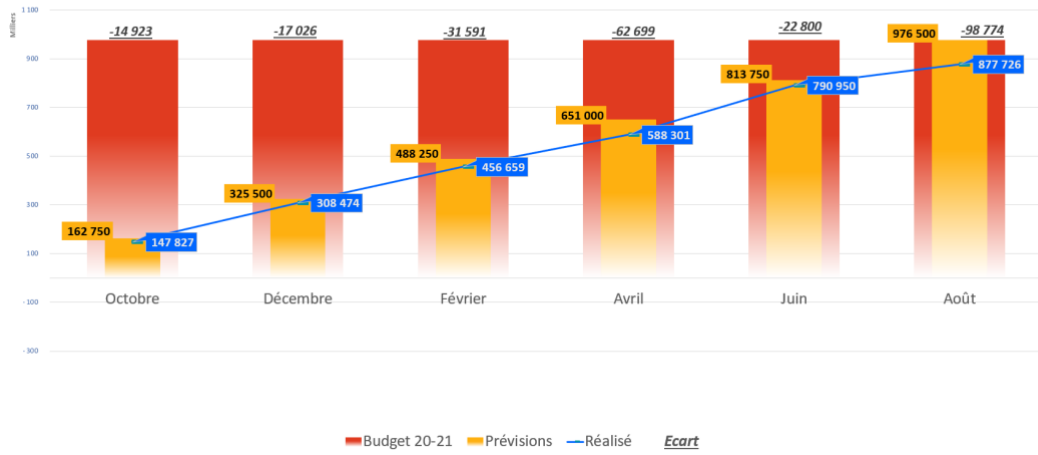
### Compétitions 2020-2021 Produits / Charges



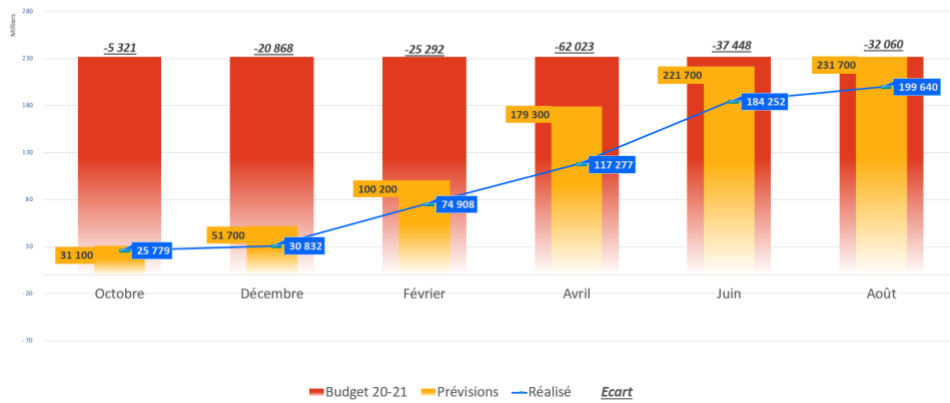
### Compétitions 2020-2021 Budget / Réalisé



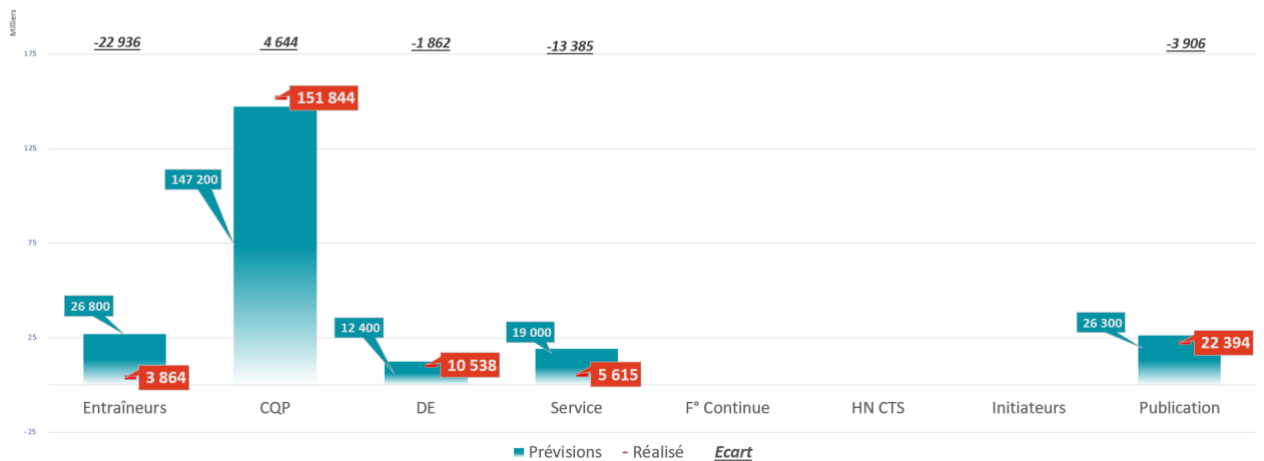
### Masse salariale 2020-2021 Budget 976 500 € / Réalisé 877 726 €



### Formation 2020-2021 Budget 231 700 € / Réalisé 199 640 €

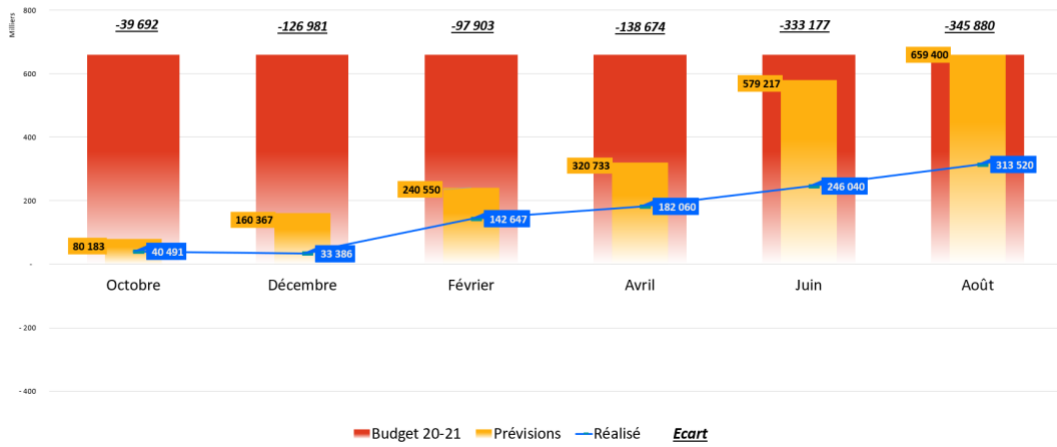


### Formation 2020-2021 Budget 231 700 € / Réalisé 199 640 €

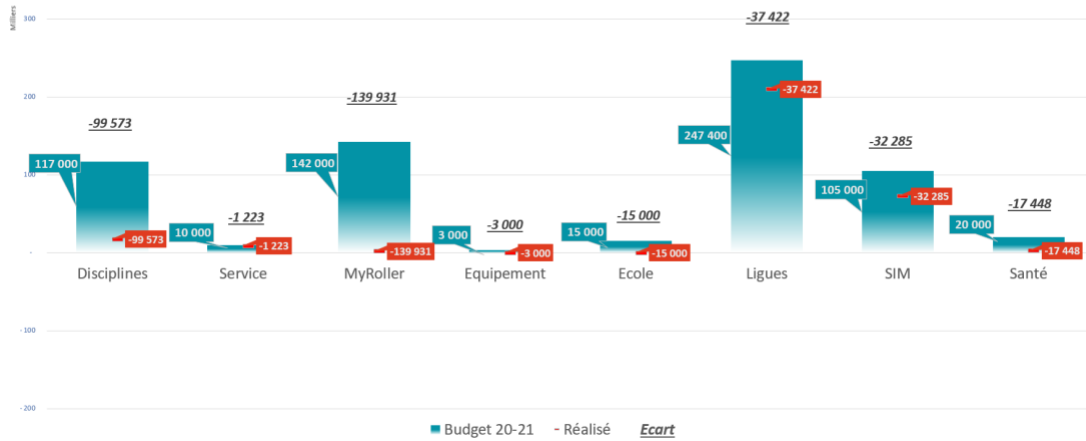




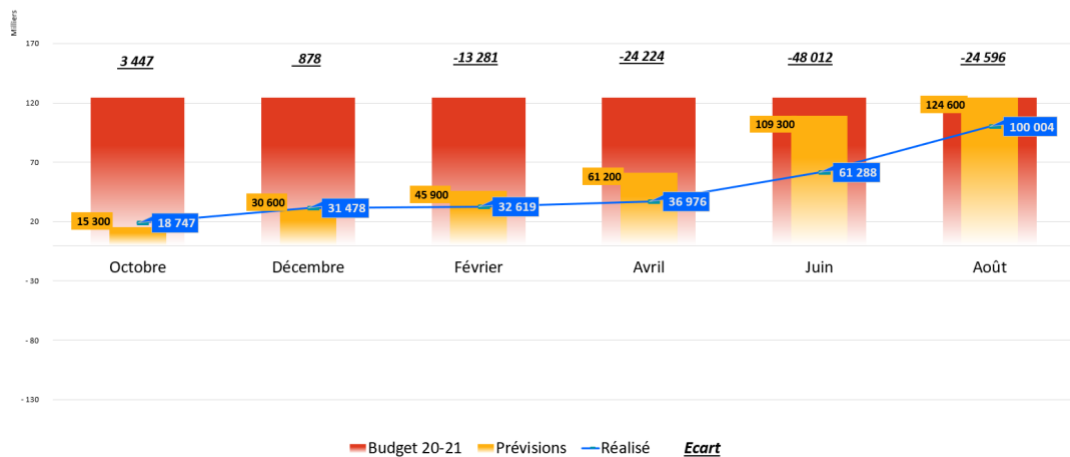
### Développement 2020 - 2021 Budget 659 400 € / Réalisé 313 520€



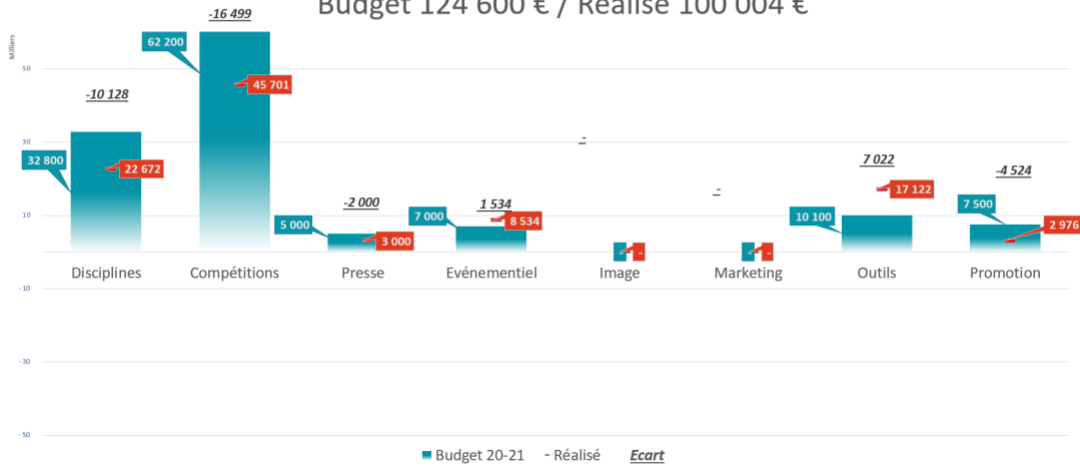
### Développement 2020-2021 Budget 659 400 € / Réalisé 313 520€



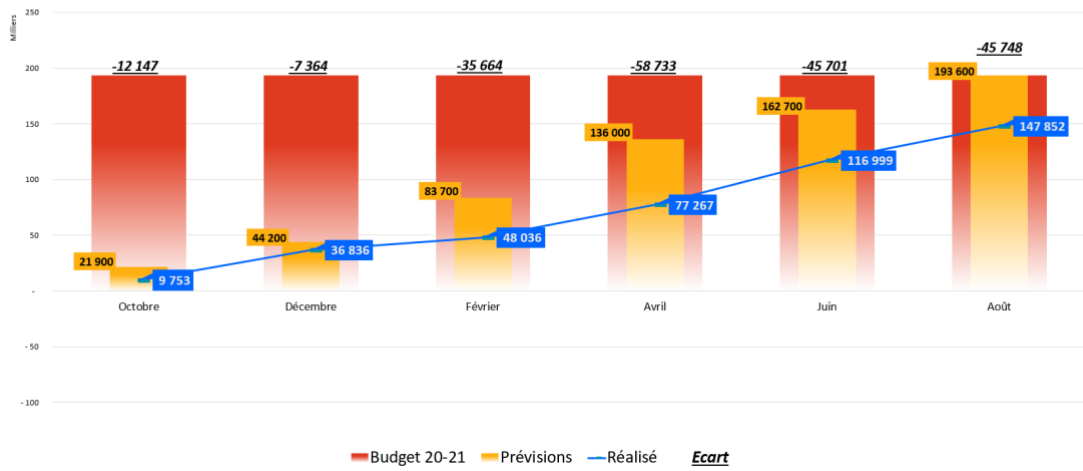
### Communication 2020 - 2021 Budget 124 600 € / Réalisé 100 004 €



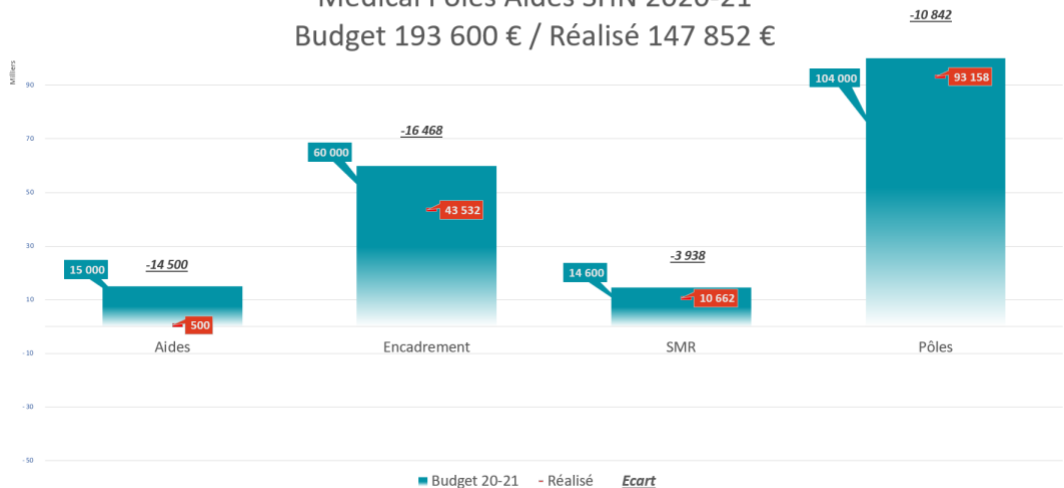
### Communication 2020-2021 Budget 124 600 € / Réalisé 100 004 €



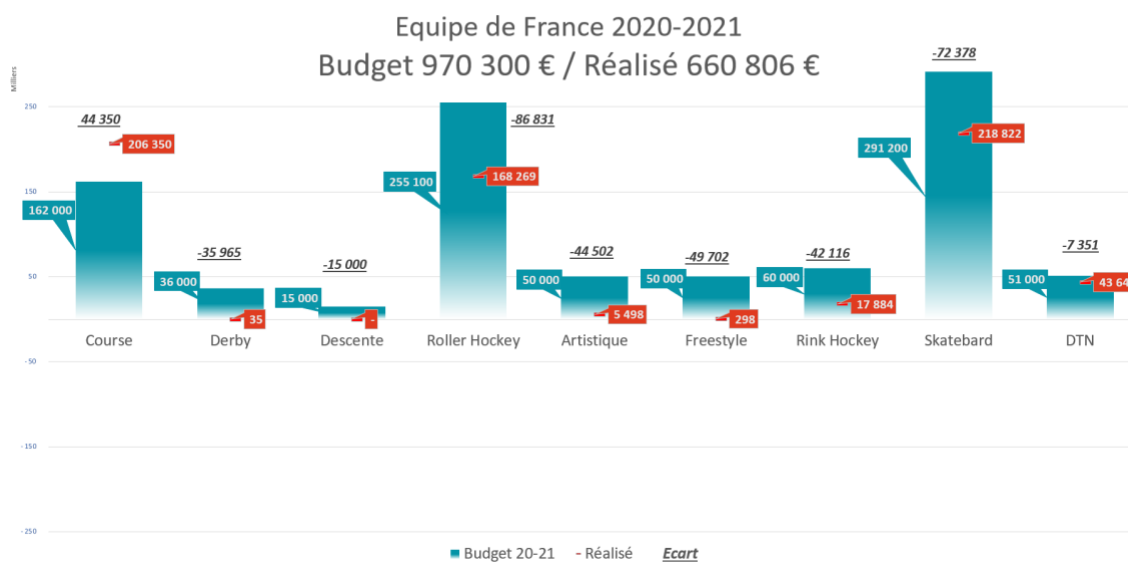
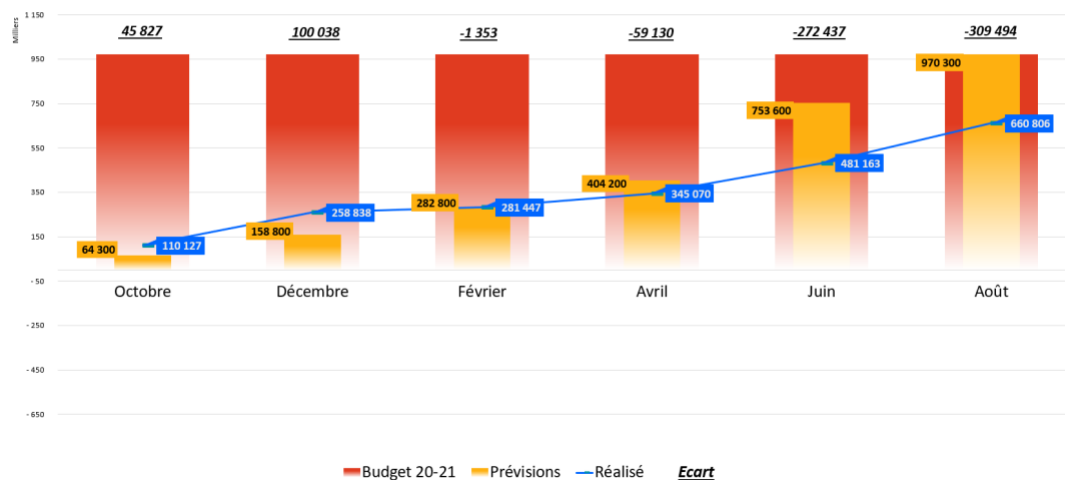
### Médical Pôles Aides SHN 2020 - 2021 Budget 193 600 € / Réalisé 147 852 €



### Médical Pôles Aides SHN 2020-21 Budget 193 600 € / Réalisé 147 852 €



## Equipe de France 2020 - 2021 Budget 970 300 € / Réalisé 660 806 €



## RESULTATS COMMISSIONS

Activités Commissions sportives*	Charges	Produits	Total
Total CO	-17 004,87	26 362,50	<b>9 357,63</b>
Total DB	-649,81	0,00	<b>-649,81</b>
Total IL	-24 999,46	14 314,47	<b>-10 684,99</b>
Total PA	-1 980,55	15 896,26	<b>13 915,71</b>
Total RA	-7 908,92	0,00	<b>-7 908,92</b>
Total RH	-14 533,31	50 063,45	<b>35 530,14</b>
Total SK	-38 154,36	0,00	<b>-38 154,36</b>
Total RD	-2 977,52	0,00	<b>-2 977,52</b>

\*Activités des Commissions sportives = Réunions, Fonctionnement, Compétitions et Produits divers

CO		
1	AU	-319,25
	RE	-146,72
<b>Total 1</b>		<b>-468,97</b>
3	FA	-1 652,85
<b>Total 3</b>		<b>-1 652,85</b>
5	AP	80,00
<b>Total 5</b>		<b>80,00</b>
	AR	-284,28
C	FO	-1 604,75
	NA	13 286,40
<b>Total C</b>		<b>11 399,45</b>
<b>Total CO</b>		<b>9 357,63</b>
DB		
1	AU	13,10
	CF	-423,18
<b>Total 1</b>		<b>-410,08</b>
3	FA	-239,72
<b>Total 3</b>		<b>-239,72</b>
<b>Total DB</b>		<b>-649,81</b>
IL		
1	AU	-374,47
<b>Total 1</b>		<b>-374,47</b>
3	FA	-1 281,05
<b>Total 3</b>		<b>-1 281,05</b>
5	PF	125,96
<b>Total 5</b>		<b>125,96</b>
	CP	-40,32
C	EL	-1 346,13
	FE	950,00
	FO	460,00
	JE	360,00
	N1	-2 273,15
	N2	7 680,11
	N3	8 400,00
<b>Total C</b>		<b>14 188,51</b>
N	AU	-12 013,00
<b>Total N</b>		<b>-12 013,00</b>
T	CC	-11 330,88
<b>Total T</b>		<b>-11 330,88</b>
<b>Total IL</b>		<b>-10 684,99</b>
PA		
3	FA	-224,94
<b>Total 3</b>		<b>-224,94</b>
	AP	14 800,00
5	PF	419,20
<b>Total 5</b>		<b>15 219,20</b>
	AR	180,64
C	FO	-1 397,05
	NA	-539,26
<b>Total C</b>		<b>-1 755,61</b>
M	IN	453,07
	LO	223,98
<b>Total M</b>		<b>677,06</b>
<b>Total PA</b>		<b>13 915,71</b>
RA		
1	AG	-80,93
	AU	-900,00
	CF	-452,52
<b>Total 1</b>		<b>-1 433,45</b>
3	FA	-130,01
<b>Total 3</b>		<b>-130,01</b>
	CH	-215,76
C	FO	-2 853,90
	ST	-692,73
<b>Total C</b>		<b>-3 762,38</b>
N	DV	-2 583,07
<b>Total N</b>		<b>-2 583,07</b>
<b>Total RA</b>		<b>-7 908,92</b>
RH		
1	CF	-543,30
<b>Total 1</b>		<b>-543,30</b>
3	FA	-218,23
<b>Total 3</b>		<b>-218,23</b>
5	PF	641,24
<b>Total 5</b>		<b>641,24</b>
	AR	-68,90
C	CP	-1 985,03
	FE	1 385,01
	FO	-8 935,22
	JE	-2 158,98
N1		21 016,92
N2		11 452,75
N3		15 567,53
	RG	-624,07
<b>Total C</b>		<b>35 650,43</b>
<b>Total RH</b>		<b>35 530,14</b>
SK		
	AG	-4 254,00
1	AU	-144,00
	RE	-1 287,76
<b>Total 1</b>		<b>-5 685,76</b>
3	FA	-64,00
<b>Total 3</b>		<b>-64,00</b>
	CH	-19 349,72
C	FO	-1 541,85
<b>Total C</b>		<b>-20 891,57</b>
N	DV	-191,84
<b>Total N</b>		<b>-191,84</b>
T	CC	-11 341,19
<b>Total T</b>		<b>-11 341,19</b>
<b>Total SK</b>		<b>-38 154,36</b>
RD		
3	FA	-449,85
<b>Total 3</b>		<b>-449,85</b>
N	DV	-2 527,67
<b>Total N</b>		<b>-2 527,67</b>
<b>Total RD</b>		<b>-2 977,52</b>

Résultat 2020-2021 par commissions sportives – 1 572,12

## Évolutions des fonds de réserve

	Réserves 2020	Résultat 2020-21	
	<b>2 173 244,47</b>	<b>204 608,18</b>	<b>2 377 852,65</b>
Randonnée	-32 875,34	- 2 977,52	-35 852,86
Artistique	43 372,94	13 915,71	57 288,65
Course	238 595,27	9 357,63	247 952,90
Roller Derby	14 648,32	- 649,81	13 998,51
Freestyle	197,14	- 7 908,92	- 7 711,78
Skateboard	17 382,45	- 38 154,36	- 20 771,91
Rink Hockey	184 654,02	35 530,14	220 184,16
Roller Hockey	261 705,01	- 10 684,99	251 020,02
Siège	1 445 564,66	206 180,30	1 651 744,96

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice clos et donne « quitus » au trésorier.



## 7.4. Approbation de l'affectation du résultat

**Budget 2020-2021**

Proposition du CA

**Affectation du résultat de 204 608,18**

**Report à nouveau : 4 608,18**

**Fonds associatifs : 200 000,00**

Détail des fonds associatifs	Montant au 31/8/2021	Résultat 2020-2021	Nouveau total après affectation
Système d'information Métier - développement	150 000		150 000
Skateboard olympique - communication	50 000	25 000	75 000
World Skate Games (2022, 2024)	150 000	50 000	200 000
Primes de performance aux athlètes		25 000	
Aide à la performance des disciplines non HN	210 000	60 000	270 000
Etudes /accompagnement	60 000	-	60 000
Centre national d'entraînement	160 000	20 000	180 000
Appel à projet développement	100 000	20 000	120 000
Roller Hockey Coupe de France	30,000		30,000
Roller Hockey Aide aux clubs COVID	30,000		30,000
<b>Totaux</b>	<b>940,000</b>	<b>200,000</b>	<b>1,115,000</b>

**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'affectation du résultat.**

## 8. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2022-2023

---

## TARIFS LICENCES pour 2022-2023

Augmentation du tarif de la licence sur l'indice IPC au 31/08/2021 :  
1,9 %, arrondi au cinq centième supérieur

Licences (sans assurance)	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2022-2023
Moins de 6 ans	8,95 €	9,15 €
6 – 12 ans	17,60 €	17,95 €
13 ans et +	36,30 €	37,00 €
Individuels moins de 13 ans	25,80 €	26,30 €
Individuels 13 ans et +	51,50 €	52,50 €

## TARIFS AFFILIATIONS pour 2022-2023

Augmentation du tarif de l'affiliation sur l'indice IPC au 31/08/2021 :  
1,9 %, arrondi au cinq centième supérieur

Affiliations	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2022-2023
1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	63,60 €	64,85 €
3 <sup>ème</sup> année et +	125,95 €	128,35 €

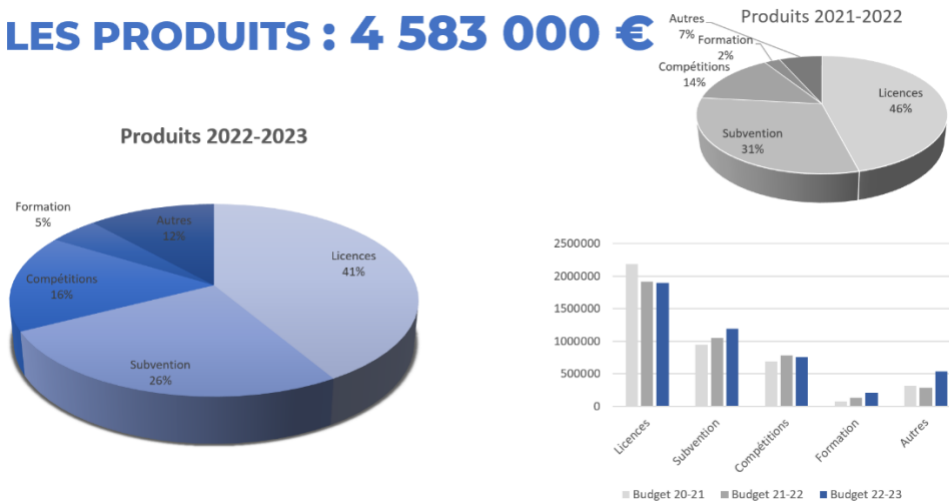
**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,  
adopte à la majorité les tarifs de la licence et de  
l'affiliation 2022-2023.**

### 9. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif 2022-2023

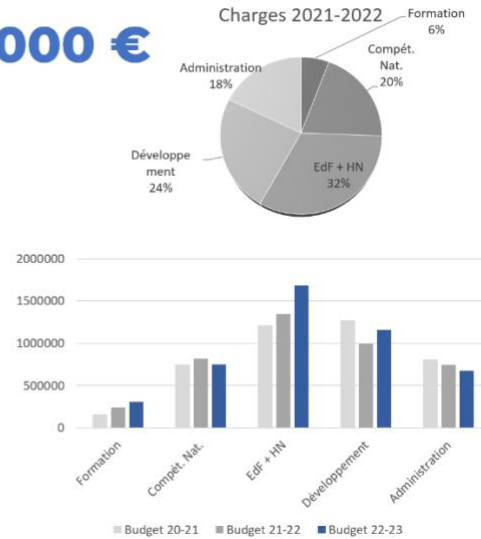
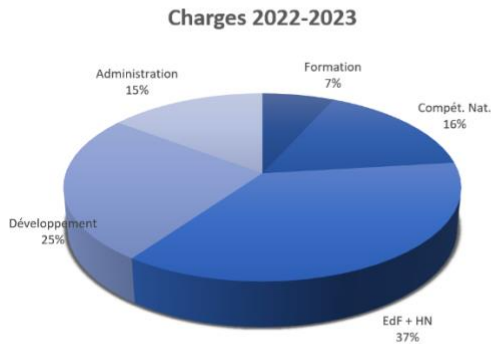
---



## LES PRODUITS : 4 583 000 €



# LES CHARGES : 4 583 000 €



**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à la majorité le budget prévisionnel primitif 2022-2023.**

## 10. Assemblée Générale Extraordinaire – Approbation des modifications des Statuts, du Règlement Intérieur et du Règlement Financier de la FFRS

### III. TOILETTAGE / MODIFICATIONS DE FORME

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Art 1 (Statuts)</b> L'Association dite « FEDERATION FRANCAISE DE ROLLERET SKATEBOARD » fondée en 1910, regroupe des associations sportives ayant pour objet d'organiser, d'enseigner et de promouvoir toutes les disciplines de patinage à roulettes désignées dans les présents statuts sous l'appellation «les sports de roller et de skateboard» et particulièrement : course, hockey sur patins (rink hockey), hockey sur patins en ligne (roller in line hockey ou roller hockey), patinage artistique, roller freestyle, randonnée (en roller), roller derby, et planche à roulettes/skateboard).</p>	<p><b>Art. 1 (Statuts)</b> L'Association dite « FEDERATION FRANCAISE DE ROLLERET SKATEBOARD » fondée en 1910, regroupe des associations sportives ayant pour objet d'organiser, d'enseigner et de promouvoir toutes les disciplines de patinage à roulettes désignées dans les présents statuts sous l'appellation «les sports de roller et de skateboard» et particulièrement : course, hockey sur patins (rink hockey), hockey sur patins en ligne (roller in line hockey ou roller hockey), patinage artistique, roller freestyle, randonnée (en roller), roller derby, et planche à roulettes/skateboard), <u>la trottinette</u>.</p>
<p><b>Art. 5 (Statuts)</b> La Fédération peut en outre recevoir de l'Etat un concours financier dans des conditions fixées par une convention d'objectifs. Des personnels de l'Etat ou des agents publics rémunérés par lui peuvent également exercer auprès d'elles des missions de conseillers techniques sportifs, selon des modalités définies par décret en Conseil d'Etat.</p>	<p><b>Art. 5 (Statuts)</b> La Fédération peut en outre recevoir de l'Etat un concours financier dans des conditions fixées par une convention <del>d'objectifs</del>. Des personnels de l'Etat ou des agents publics rémunérés par lui peuvent également exercer auprès d'elles des missions de conseillers techniques sportifs, selon des modalités définies par décret en Conseil d'Etat.</p>
<p><b>Art. 15 (Statuts)</b> Il (Le Conseil d'Administration) adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, le règlement disciplinaire général, le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage et le règlement des infractions disciplinaires et réglementaires ;</p>	<p><b>Art. 15 (Statuts)</b> Il (Le Conseil d'Administration) adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, <del>le règlement disciplinaire général, le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage</del> et le règlement des infractions disciplinaires et réglementaires ;</p>
<p><b>Article30 (Statuts)</b> Les ressources annuelles de la Fédération comprennent : [...] ;8.Les subventions de l'Union Européenne, de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics et Groupements d'Intérêt Public;</p>	<p><b>Article30 (Statuts)</b> Les ressources annuelles de la Fédération comprennent : [...] ;8.Les subventions de l'Union Européenne, de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics et <u>Groupements d'Intérêt Public</u>;</p>





ORGANISATION FEDERALE	
Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 12 – Convocation (Statuts)</b> La convocation doit être adressée aux représentants régionaux et départementaux au moins quarante-cinq jours avant la date fixée. [...]</p> <p><b>Article 32 - Modification des statuts (Statuts)</b> Les statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration [...]. Dans l'un et l'autre cas, la convocation, accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modifications, est adressée aux membres de l'AG au moins quarante-cinq (45) jours avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée.</p>	<p><b>Art. 12 (- Convocation statuts)</b> La convocation doit être adressée aux représentants régionaux et départementaux au moins <del>quarante-cinq</del> <b>trente (30)</b> jours avant la date fixée [...]</p> <p><b>Article 32 - Modification des statuts (Statuts)</b> Les statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration [...]. Dans l'un et l'autre cas, la convocation, accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modifications, est adressée aux membres de l'Assemblée Générale au moins <del>quarante-cinq (45)</del> <b>trente (30)</b> jours avant la date fixée de l'AG.</p>
<p><b>Art. 20 (Statuts)</b> Le mandat des membres du Bureau Exécutif [...] peut également prendre fin de façon anticipée par : [...] La révocation individuelle votée par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président de la Fédération.</p>	<p><b>Art. 20 (Statuts)</b> Le mandat des membres du Bureau Exécutif [...] peut également prendre fin de façon anticipée par : [...] La révocation individuelle votée par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président de la Fédération, <b>L'absence, sans excuse valable, pendant au moins trois réunions consécutives du Bureau Exécutif.</b></p>
<p><b>Article 23 – Vacance (Statuts)</b> En cas de vacance du poste de Président, pour quelque motif que ce soit, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par un membre du Bureau Exécutif élu au scrutin secret par le Conseil d'Administration.</p>	<p><b>Article 23 – Vacance (Statuts)</b> En cas de vacance du poste de Président, pour quelque motif que ce soit, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par un membre du Bureau Exécutif élu au scrutin secret par le Conseil d'Administration. <b>Dans l'intervalle de la démission du Président et à désignation, par le Conseil d'Administration d'une personne au sein du Bureau Exécutif dans les conditions de l'ancien président, le Secrétaire Général assure, par intérim, la gestion des affaires courantes de la FFRS.</b></p>
<p><b>Article 11 (Statuts)</b> a) Chaque ligue régionale dispose de quatre (4) représentants titulaires des associations affiliées, et autant de représentants suppléants [...].</p> <p>Chaque comité départemental dispose d'un nombre de représentants titulaires, et autant de suppléants, déterminé en fonction du nombre de licences délivrées au 31 août de la saison précédente, dans le ressort du comité départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 1 à 999 licences : 2 représentants départementaux ;</li> <li>• -1000 et plus licences : 3 représentants départementaux</li> </ul>	<p><b>Article 11 (Statuts)</b> a) Chaque ligue régionale dispose de quatre (4) représentants titulaires des associations affiliées, et autant de représentants suppléants [...]. <b>Les représentants des associations affiliées et leurs suppléants sont classés dans un ordre établi selon le nombre de voix recueillies, de 1 à 8. En cas d'égalité, le départage des voix entre les représentants se fait selon l'âge. L'élection est acquise au candidat le plus âgé. Les postes de représentants titulaires (de 1 à 4), puis suppléants (de 5 à 8), sont attribués par ordre décroissant en fonction du nombre de voix obtenus.</b></p> <p>Chaque comité départemental dispose d'un nombre de représentants titulaires, et autant de suppléants, déterminé en fonction du nombre de licences délivrées au 31 août de la saison précédente, dans le ressort du comité départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De 1 à 999 licences : 2 représentants départementaux ;</li> <li>- 1000 et plus licences : 3 représentants départementaux.</li> </ul> <p><b>Les représentants des associations affiliées et leurs suppléants sont classés dans un ordre établi selon le nombre de voix recueillies, de 1 à 6. En cas d'égalité, le départage des voix entre les représentants se fait selon l'âge. L'élection est acquise au candidat le plus âgé. Les postes de représentants titulaires (de 1 à 3), puis suppléants (de 4 à 6), sont attribués par ordre décroissant en fonction du nombre de voix obtenus.</b></p>



ORGANISATION FEDERALE : DELAI CONVOCATION AG – REVOCATION BE - INTERIM	
Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 18 – Convocation de l'Assemblée Générale (Règlement Intérieur)</b> La convocation [...] doit être adressée aux représentants des associations sportives affiliées, quarante-cinq (45) jours avant la date de l'Assemblée Générale [...] Le délai peut être réduit en cas d'urgence, [...] il y a notamment urgence lorsque [...] lorsque le fonctionnement de la Fédération risquerait d'être paralysé en cas de respect du délai quarante-cinq (45) jours.</p>	<p><b>Article 18 – Convocation de l'Assemblée Générale (Règlement Intérieur)</b> La convocation [...] doit être adressée aux représentants des associations sportives affiliées, <del>quarante-cinq (45)</del> <b>trente (30) jours</b> avant la date de l'Assemblée Générale. [...] Le délai peut être réduit en cas d'urgence [...] il y a notamment urgence lorsque [...] lorsque le fonctionnement de la Fédération risquerait d'être paralysé en cas de respect du délai <del>de trente (30)</del> <b>de trente (30) jours</b>.</p>
<p><b>Article 5 – Approbation des comptes (Règlement Financier)</b> 5.1. Chaque année, au plus tard 45 jours avant l'Assemblée Générale devant approuver les comptes de l'exercice clos, le Conseil d'Administration arrête ceux-ci.</p>	<p><b>Article 5 – Approbation des comptes (Règlement Financier)</b> 5.1. Chaque année, au plus tard <del>trente (30)</del> <b>45 jours</b> avant l'Assemblée Générale devant approuver les comptes de l'exercice clos, le Conseil d'Administration arrête ceux-ci.</p>
<p><b>Article 16 - Composition (Règlement Intérieur)</b> III. Si le nombre de représentants que doit être l'Assemblée Générale du comité départemental venait à croître suite à l'augmentation du nombre de licences délivrées au sein de cet organisme, il est procédé à des élections complémentaires lors de la plus prochaine Assemblée Générale. Les représentants départementaux et les suppléants sont alors élus pour la durée du mandat restant à courir.</p> <p>Si le nombre de membres que doit être l'Assemblée Générale du comité départemental venait à diminuer suite à la baisse du nombre de licences délivrées au sein de cet organisme, il est procédé, lors de la plus prochaine Assemblée Générale, à des élections ayant pour objet de désigner l'ensemble des nouveaux représentants du comité départemental. Les représentants et les suppléants sont alors élus pour la durée du mandat restant à courir. [...]</p>	<p><b>Article 16 - Composition (Règlement Intérieur)</b> III. Si le nombre de représentants que doit être l'Assemblée Générale du comité départemental venait à croître suite à l'augmentation du nombre de licences délivrées au sein de cet organisme, <b>le Comité Départemental gagne un représentant titulaire. Les postes de représentants titulaires (de 1 à 3), puis suppléants (de 4 à 6), étant attribués par ordre décroissant en fonction du nombre de voix obtenus, le premier candidat élu chez les titulaires, ayant recueilli le plus de voix à l'élection des représentants est investi de la fonction de représentant. Le premier candidat élu chez les suppléants, ayant recueilli le plus de voix à l'élection des représentants est investi de la fonction de suppléant. En cas d'égalité des voix, la fonction de représentant du Comité Départemental est acquise au candidat le plus âgé. A défaut de cette possibilité, il est procédé à des élections complémentaires lors de la plus prochaine Assemblée Générale. Les représentants départementaux et les suppléants sont alors élus pour la durée du mandat restant à courir.</b></p> <p>IV. Si le nombre de membres que doit être l'Assemblée Générale du comité départemental venait à diminuer suite à la baisse du nombre de licences délivrées au sein de cet organisme, <b>le Comité Départemental perd un représentant titulaire. Les postes de représentants titulaires (de 1 à 3), puis suppléants (de 4 à 6), étant attribués par ordre décroissant en fonction du nombre de voix obtenus, le dernier candidat élu chez les titulaires, ayant recueilli le moins de voix à l'élection des représentants est écarté. Le dernier candidat élu chez les suppléants, ayant recueilli le moins de voix à l'élection des représentants est écarté. En conséquence de la disparition d'un représentant, titulaire et suppléant, le premier candidat élu, suivant le représentant disparu, ayant obtenu le plus de voix, prend la place du représentant titulaire ou suppléant. En cas d'égalité des voix, la fonction de représentant du Comité Départemental est acquise au candidat le plus âgé.</b></p> <p><b>A défaut de cette possibilité, il est procédé, lors de la plus prochaine Assemblée Générale, à des élections ayant pour objet de désigner l'ensemble des nouveaux représentants du comité départemental. Les représentants et les suppléants sont alors élus pour la durée du mandat restant à courir.</b></p>



## ORGANISATION FEDERALE – INCOMPATIBILITES/PROFILS DE LICENCE

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 19 - Délégués et votes (Règlement Intérieur)</b>  <u>Les agents de l'Etat placés auprès de la Fédération ne peuvent être candidats à aucune élection au sein de la Fédération. Ils ne peuvent pas être élus représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération. En outre, au égard à leur devoir de réserve, ils doivent observer une totale neutralité tout au long du processus électoral.</u></p>	<p><b>Article 16 - Composition (Règlement Intérieur)</b>  <u>Les agents de l'Etat placés auprès de la Fédération ne peuvent être candidats à aucune élection au sein de la Fédération. Ils ne peuvent pas être élus représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération. En outre, au égard à leur devoir de réserve, ils doivent observer une totale neutralité tout au long du processus électoral.</u></p> <p><u>De même, les salariés de la Fédération, ou tout préposé ou agent dont le lien contractuel avec la FFRS est autre que celui résultant de la licence, ne peuvent être candidats à aucune élection au sein de la Fédération. Ils ne peuvent pas être élus représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération.</u></p> <p><u>Tout membre du Conseil d'Administration de la Fédération qui devient salarié de la Fédération ou d'un de ses organes déconcentrés doit démissionner de ce Conseil d'Administration.</u></p>
<p><b>Article 8 – Définition de la licence (Règlement Intérieur)</b>            La licence est un titre délivré par la Fédération sur demande de l'intéressé. Cette demande vaut engagement de se soumettre aux règles fédérales et internationales, et à l'autorité disciplinaire de la Fédération.</p> <p>La licence fait foi de l'appartenance à la Fédération ainsi que de l'identité de son titulaire, auquel elle confère les droits et obligations résultant des règlements fédéraux. Elle fait également foi du lien entre l'intéressé et l'association affiliée par l'intermédiaire de laquelle il l'a prise.</p> <p>Seules les associations à jour de leur cotisation et de l'ensemble de leurs obligations envers la Fédération sont autorisées à prendre les licences pour leurs adhérents. La licence est délivrée au titre de l'une des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 6 ans</li> <li>• 6 ans à 12 ans</li> <li>• 13 ans et plus</li> </ul>	<p><b>Article 8 – Définition de la licence (Règlement Intérieur) Suite (ajout)</b>  <u>Les licenciés peuvent faire l'objet de deux types d'enregistrements distincts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un enregistrement en qualité de « pratiquant » ne permettant la pratique d'aucune activité sportive,</li> <li>• et/ou un ou plusieurs enregistrements en qualité de « pratiquant » permettant la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives gérées par la FFRS.</li> </ul> <p><u>Les licenciés peuvent être enregistrés en qualité de « pratiquant » ou de « non-pratiquant » dans plusieurs disciplines au sein d'une même association sportive affiliée.</u></p> <p><u>Dans le cas où le licencié fait l'objet d'un cumul de profil de licences, pratiquant et non-pratiquant, le licencié fait l'objet d'un seul enregistrement par type de licence, et est enregistré sous un seul et unique numéro de licence.</u></p> <p><u>Les types de licences sont définis tel que suit et précisés dans les Règles de participation aux manifestations sportives :</u></p> <p><u>L'enregistrement en tant que « pratiquant » peut être de deux types :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « pratiquant – loisir » : pratiquant de l'une des disciplines mentionnées à l'article 1 des Statuts, via la licence « saison », ou via la licence « date à date »</li> <li>• « pratiquant – compétition » : pratiquant de l'une des disciplines mentionnées à l'article 1 des Statuts inscrites au calendrier sportif fédéral et donnant lieu à la remise d'un titre officiel</li> </ul> <p><u>(...) Profils énumérés</u></p> <p><u>Officiel de Compétition : pour toute personne ayant un diplôme d'arbitrage référencé dans Rolkskanet par la Commission sportive de la discipline concernée.</u></p> <p><u>(...) licence individuelle : Personne « non-pratiquante, pratiquante sous le profil loisir, compétition, officiel de compétition », ne souhaitant pas être rattachée à une association affiliée mais souhaitant s'affilier à la FFRS. Ce type de licence est incompatible avec la licence Dirigeant ;</u></p>



## ORGANISATION FEDEALE (IV) – PROFILS DE LICENCE - SPECIFITES

ENREGISTREMENT EN QUALITE	Nouveau texte – ARTICLE 8 (Suite)
<b>DIRIGEANT</b>	<p><u>La licence dirigeant est obligatoire pour tous les membres de Conseil d'Administration et de commissions de structure (club, organes déconcentrés, fédérations) incompatibles avec la licence individuelle.</u></p> <p><u>Répondent à la qualification de dirigeant : toute personne responsable, en droit ou en fait, de l'organisation de l'établissement (du club). Toutes les personnes titulaires d'un mandat social entrent dans cette catégorie, comme les salariés ou les bénévoles chargés de l'organisation générale et, à ce titre, habilités à prendre les décisions nécessaires, en particulier en cas de mise en danger des pratiquants au sein de l'établissement.</u></p> <p><u>Les membres dirigeants répondent à la qualité d'exploitant d'EAPS à minima et dans un premier temps, les exploitants suivants doivent être identifiés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président, le trésorier et le secrétaire,</li> <li>• Les autres membres du Conseil d'Administration auront la qualité de « Membres »</li> </ul> <p><u>Il pèse sur toute association affiliée à la FFRS l'obligation de déclarer au moins trois dirigeants dans l'outil de gestion de licence dématérialisé Rolkskanet. Les licenciés sous la catégorie Dirigeants sont soumis au contrôle d'honorabilité au titre d'exploitant d'établissements d'activités physiques et sportives.</u></p> <p><u>L'enregistrement en cette qualité peut nécessiter le cochage de la case « ENCADREMENT » dans Rolkskanet.</u></p>
<b>NON-PRACTIQUANT NON-DIRIGEANT</b>	<p><u>tout membre non-pratiquant de l'une des disciplines mentionnées à l'article 1 des Statuts, participant à l'organisation de la pratique au sein d'une association affiliée</u></p> <p><u>L'enregistrement en cette qualité peut nécessiter le cochage de la case « ENCADREMENT » dans Rolkskanet.</u></p>
<b>Mention - cochage ENCADREMENT dans Rolkskanet</b>	<p><u>Dans le cas où un licencié, sous tout type de profil de licence (hors dirigeant et hors éducateur), venait à occuper au sein de l'association affiliée une fonction :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de responsable ou chargée en droit ou en fait, de l'organisation du club et, à ce titre, habilitée à prendre les décisions nécessaires, en particulier en cas de mise en danger des pratiquants au sein de l'établissement</li> <li>- mettant en œuvre un encadrement non-pédagogique dans l'organisation des activités ou de la pratique au sein du club (fonctions organisationnelles hors situation d'enseignement ou d'encadrement pédagogique : accompagnateurs, appui à l'organisation d'événements de l'association affiliée, ...) de personnes mineures ou majeures, à titre bénévole ou rémunéré, que la fonction soit exercée de manière permanente ou occasionnelle</li> </ul> <p><u>L'association affiliée procède à la déclaration sur Rolkskanet via l'option à cocher « Encadrant ». Ces fonctions sont assimilables à des fonctions d'exploitant d'établissements d'activités physiques et sportives. Toute personne non-dirigeante peut ainsi être soumise au contrôle d'honorabilité à ce titre.</u></p>
<b>EDUCATEUR SPORTIF</b>	<p><u>Tout licencié pratiquant ou non-pratiquant occupant des fonctions d'encadrement, pédagogique ou ayant un rôle décisif dans l'enseignement de la pratique au sein du club est enregistré sous ce profil de licence. Cet enregistrement est réservé aux personnes âgées de 16 ans minimum, qu'elles soient diplômées ou non, occupant une fonction pédagogique au sein d'une association affiliée, exercée à titre rémunéré ou bénévole, auprès d'un public mineur ou majeur. Si l'éducateur est professionnel, il renseigne au moment de la prise de licence, le numéro de la carte professionnelle. Ce profil de licence est soumis au contrôle d'honorabilité.</u></p> <p><u>La notion d'éducateur sportif n'est pas liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral. Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur, y compris si ses interventions sont ponctuelles ou aléatoires, sont réalisées uniquement auprès de majeurs, se limitant à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage. La dénomination retenue est sans incidence sur l'obligation de déclaration des fonctions d'encadrement (peu importe que l'éducateur en question soit dénommé dirigeant, entraîneur, moniteur, officiel, coach, prévôt, manager, escorte, préparateur physique</u></p>



## HONORABILITE (I) OBJECTIFS/SOUSSION/OBLIGATIONS DES LICENCIES

OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• SECURISER LA PRATIQUE</li> <li>• GARANTIR ET PROTEGER LA SANTE ET LA SECURITE DE NOS LICENCIES</li> </ul> <p>(i) AJOUT PROFILS TYPES DE LICENCE POUR SOUMISSION AU CONTRÔLE D'HONORABILITE</p> <p>(ii) RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE DU SPORT RELATIVES A L'HONORABILITE</p> <p>(iii) DISPOSITIF DE NON-ELIGIBILITE A LA LICENCE</p>	
ANCIEN TEXTE - AJOUT	NOUVEAU TEXTE
Article 8 - Ajout - Suite	<p><b>Article 8 (Suite)</b>            Les licenciés sous les catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Dirigeants</u></li> <li>• <u>Educateurs</u></li> <li>• <u>Non-pratiquant membre non-dirigeant et/ou tout licencié dont le profil fait l'objet d'un cochage « Encadrant » acceptant que leurs informations personnelles soient communiquées aux autorités compétentes dans le cadre du contrôle d'honorabilité afin de les croiser avec celles du Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FJAVIS).</u></li> </ul>
Article 12 – Ajout – Suite	<p><b>Article 12 – Obligations des licenciés</b>            Tout licencié est tenu : (...)</p> <p><u>h) de respecter les articles L 212-1, L212-9 et L 322-3 du Code du Sport. Toute violation pourra entraîner l'engagement de procédures disciplinaires à l'encontre de l'intéressé, le refus de la licence voir le retrait de la licence.</u></p>



## HONORABILITE (II) – DISPOSITIF DE NON-ELIGIBILITE A LA LICENCE

DISPOSITIF	NOUVEAU TEXTE – ARTICLE 12 – SUITE
CHAMP D'APPLICATION DE LA MESURE	<p><u>La FFRS dispose de toute prérogative pour préserver la santé et la sécurité des licenciés. N'est pas éligible de droit à la licenciation FFRS, toute personne non-licenciée prétendant à l'affiliation à la FFRS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>ayant fait l'objet d'une condamnation pour les crimes ou délits mentionnés à l'article L. 212-9 I. du Code du Sport ;</u></li> <li>• <u>ayant fait l'objet d'une condamnation définitive pour des crimes ou délits à caractère sexuel ou terroriste ;</u></li> <li>• <u>ayant fait l'objet d'une mesure administrative d'incapacité d'exercice au sens du Code du Sport, ou de toute mesure administrative d'interdiction d'enseigner, d'animer, d'encadrer, d'intervenir auprès de mineurs au sein des établissements d'activités physiques et sportives ;</u></li> <li>• <u>ayant fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction ou de suspension, de participer à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs et groupements de jeunesse.</u></li> </ul>
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	<p><u>Tout fait, sanction prononcée par les instances dirigeantes, toute situation d'incapacité ou de condamnation définitive, portée à la connaissance d'un membre d'une instance dirigeante de la FFRS, à l'égard d'un non-licencié pourra entraîner de droit sa non-éligibilité à la licence par décision du Conseil d'Administration, sur proposition du Bureau Fédéral sans qu'aucune décision disciplinaire n'ait eu à être prononcée.</u></p> <p><u>Le Conseil d'Administration pourra en ce sens prendre toute mesure d'inéligibilité à la licenciation à l'égard d'un non-licencié, dès lors que sa présence ou son intervention auprès de mineurs dans le cadre la pratique des activités mentionnées à l'article 1 des Statuts de la FFRS, entraverait à l'objectif de protection et de préservation de la santé et/ou de la sécurité des licenciés.</u></p> <p><u>Contrairement à la décision de refus ou de retrait de licence, la non-éligibilité à la licenciation peut être prononcée à l'encontre de toute personne sans qu'une demande de licence n'ait été sollicitée.</u></p>
DELAIS	<p><u>La non-éligibilité à la licenciation pourra être révoquée dans les délais de réhabilitation prévus à l'article 133-13 du Code Pénal :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><u>au terme de 5 ans révolus à compter de la date de fin d'exécution de la peine lorsque la condamnation est un emprisonnement unique inférieur à 1 an ;</u></li> <li><u>au terme de 10 ans révolus à compter de la date de fin d'exécution de la peine lorsque la condamnation est un emprisonnement unique inférieur à 10 ans ;</u></li> </ul> <p><u>Lorsque la condamnation est inférieure aux délais mentionnés ci-dessus, ou en cas de mesures administratives éducatives, le Conseil d'Administration se réserve le droit de prononcer, à sa discrétion, un délai de non-éligibilité à la licence applicable à compter de la date de fin d'exécution de ladite peine ou de ladite incapacité à l'égard des non-licenciés concernés.</u></p>
PREROGATIVES DE LA FFRS A L'EGARD DES CLUBS	<p><u>En application de l'article 7 des Statuts FFRS, les associations affiliées ont l'obligation de licencier leurs adhérents. Si une association affiliée compte parmi ses adhérents, un membre non-licencié susceptible d'entraver à l'objectif de préserver la santé et/ou la sécurité de licenciés FFRS en raison de condamnations ou incapacités dont il aura fait l'objet, la FFRS peut enjoindre à cette association affiliée de prononcer l'exclusion de cet adhérent. A défaut d'exécution, l'association affiliée s'expose à des sanctions.</u></p>



**L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,  
adopte à l'unanimité les modifications des  
Statuts, du Règlement Intérieur et du Règlement  
Financier de la FFRS.**

## 11. Rapport d'activités de la Commission Médicale

---

### Composition de la Commission médicale

✓ **Répartition des médecins et kinésithérapeutes d'équipe:**

- **Compétitions**
- **Stages**

✓ **Organigramme de l'équipe médicale et paramédicale:**



## Composition de la Commission médicale

**Xavier FANCA** : président  
Médecin Fédéral National, coordinateur SMR

**Yvon VICQ** : membre - médecin Équipes de France Roller hockey

**Fanny MEVELLEC** : Membre - médecin équipe de France skateboard

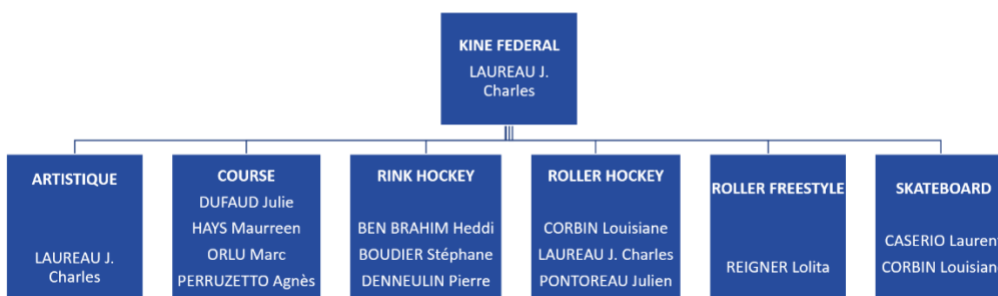
**Florent DEVENYNS** : membre - médecin d'équipes (à déterminer selon besoins)

**Philippe LALLEMEND** : membre - médecin de pôle Nantes cours

**Serge LISE** : Membre - médecin chef creps de Talence , médecin pôle France cours

**Jean Charles LAUREAU** : Kinésithérapeute Fédéral National

## Equipe paramédicale



## Suivi médical règlementaire

**Les examens (obligatoires) demandés par la FFRS sont :**

1/ **Examen clinique** comprenant :

- examen physique,
- ECG de repos,
- bandelettes urinaires,
- bilan diététiques,
- bilan psychologique avec compte rendu complet

2/ **Bilan Biologique** :

- NF,
- ferritine,
- réticulocyte.

3/ **Échographie cardiaque** : cet examen concerne uniquement les SHN , il est demandé une seule fois dans la vie d'athlètes et après 18 ans si l'examen a été fait avant (les espoirs ainsi que le collectif France ne sont donc pas concernés).

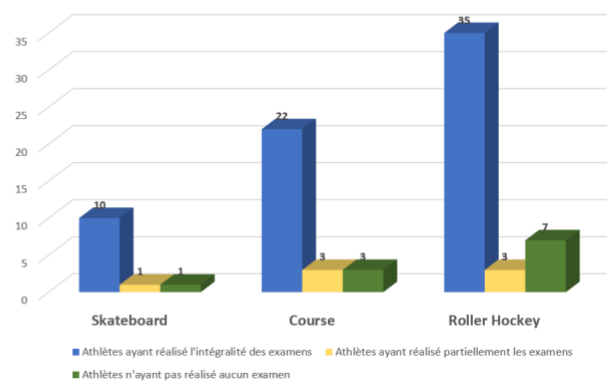
## Bilan Suivi médical règlementaire : arrêté au 25 novembre 2021



### Suivi médical règlementaire : Athlètes Haut Niveau

Athlètes HN	Skateboard	Course	Roller Hockey	
Athlètes ayant réalisé l'intégralité des examens	10	22	35	79%
Athlètes ayant réalisé partiellement les examens	1	3	3	8%
Athlètes n'ayant pas réalisé aucun examen	1	3	7	13%
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>28</b>	<b>45</b>	

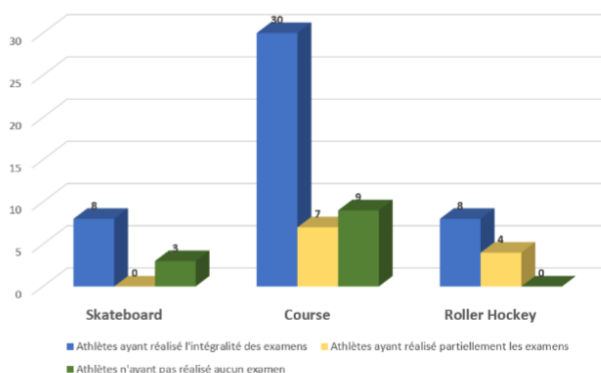
SMR : Athlètes Haut Niveau



### Suivi médical règlementaire : Athlètes Espoir

Athlètes Espoir	Skateboard	Course	Roller Hockey	
Athlètes ayant réalisé l'intégralité des examens	8	30	8	67%
Athlètes ayant réalisé partiellement les examens	0	7	4	16%
Athlètes n'ayant pas réalisé aucun examen	3	9	0	17%
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>46</b>	<b>12</b>	

SMR - Athlètes Espoir



## Etude épidémiologique du SMR

EXAMEN	ANOMALIES	NOMBRE D'ATHLETES
BIOLOGIE	NFS	
	Hématocrite basse	
	Réticulocytes élevés	
	Thrombopénie sévère	
	Hémoglobine basse	
	FERRITINE Basse:	
	BANDELETTE URINAIRE:	
	- Protéinurie:	
- Hématurie:		
- Albumine:		
CARDIOVASCULAIRE	Dyskinesie symptôme I.V.	
	HTA à l'effort	
	IM minime	
	Insuffisance tricuspide:	
	Hypertrophie VG	
	Fuite Mitrale	
	Prolapsus mitrale	
	QT élargi (espace)	
	Fuite tricuspidienn	
	ES significative Anomalie repolarisation	
	Trouble du rythme	
	OSTIUM SECONDAIRE	
	Fuite aortique	
	Ventricule droit dilaté	
	Petite dilatation de l'aorte ascendante	
	Septum contractil paradoxal + insuffisance aortique grade II	
	OG Dilaté	

## Etude épidémiologique du SMR

EXAMEN	ANOMALIES	NOMBRE D'ATHLETES
EXAMEN CLINIQUE	- Surcharge pondérale (petite)	
	<u>ANOMALIE PULMONAIRE :</u>	
	- Asthme:	
	- Asthme à l'effort avec traitement	
MALADIE METABOLIQUE	Diabète insulino-dépendant	
	Hypothyroïdie compensée et traitée	

## 12. Questions diverses et échanges libres

Des questions diverses ont été transmises par courriel préalablement à l'Assemblée Générale, dont certaines ont trouvé leur réponse au cours de cette Assemblée Générale.

Question de Sébastien HARDY :

Est-il possible de proposer à l'ensemble des clubs d'ouvrir des sections Roller Soccer ?

Réponse de Stéphane CASTERAN :

La proposition est lancée, c'est une discipline qui est en train de se structurer et qui veut se développer et qui fait un excellent travail.

Question de Jean-Marie HUBERT :

Le pass sanitaire est exigé pour les activités sportives en associations mais ne le serait pas pour les jeunes pratiquants le même type d'activités en milieu scolaire. Comment expliquer cette différence ?

Réponse de Stéphane CASTERAN :

Ce n'est pas notre rôle de commenter les décisions de l'Etat. Le mouvement sportif n'a pas manqué de souligner ce paradoxe, on peut simplement constater qu'il y a une priorité donnée au sport scolaire par rapport au sport associatif.

Question de Jean-François ELISSALDE :

Pourquoi ne pas revenir à des catégories jeunes en impair (en prenant l'âge lors de la saison et non de l'année civile). En effet, tous les pays européens ou presque sont en catégorie impaire, en France les championnats régionaux sont en impair ce qui complique la tâche des sélectionneurs.

Réponse de Philippe SAMBOURG :

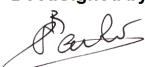
La commission ne souhaite pas retenir cette proposition. En effet, les catégories paires déclinées pour les championnats des clubs permettent de rapprocher la catégorie sportive du niveau scolaire. Les catégories pour la fédération s'achèvent bien en fin de saison sportive et pour la World skate, en fin d'année civile.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, le Président de la Fédération clôture l'Assemblée Générale.


Le Président de la Fédération remercie l'ensemble des intervenants et participants à cette assemblée générale. Il adresse ses remerciements aux membres du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif qui s'impliquent tout au long de l'année ainsi qu'aux collaborateurs de la fédération.

Merci à tous.

Boris DARLET  
Président

DocuSigned by:  
  
8F357BD9C7794C7...

Stéphane CASTERAN  
Secrétaire Général

DocuSigned by:  
  
54DC7CA77C7140E...